

PRÉSIDENT

Le Président Tebboune préside une séance de travail sur la Grande mosquée d'Alger, le Port centre d'El-Hamdania et le secteur de la gestion financière P. 24

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Les droits et libertés consacrés par une vingtaine de nouvelles dispositions P. 3

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Belhimer : "le débat sur la Constitution dénote la conscience du peuple qui suit de près le sujet"

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a affirmé que l'interaction et le débat autour du projet de révision de la Constitution qui sera soumis à référendum le 1^{er} novembre prochain "dénote la conscience du peuple qui suit de près le sujet de la Constitution de tous les côtés".

Dans une entrevue accordée au site "Almayadeen.net", M. Belhimer a indiqué que la loi suprême du pays "a fait l'objet d'une interaction et un débat profond, et dénote la conscience du peuple qui suit de près le sujet de la Constitution de tous les côtés", estimant que "le débat d'idées démocratique est en soi une évolution salutaire (...) et le peuple est, somme toute, souverain car c'est à lui que reviendra le mot d'ordre". APS

Pp. 3 - 24



HABITAT

Nasri: "le ministère examine le projet de texte réglementaire relatif au LLP" P. 4

ENERGIE - PRIX

"L'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz ne concerne pas les clients ordinaires" P. 6

APN

Adoption de l'Ordonnance modifiant et complétant la loi relative à la santé P. 10

SANTÉ

TENDINITE DE L'ÉPAULE

LES SOLUTIONS POUR SOULAGER LA DOULEUR Pp 12-13

FOOTBALL

MATCH AMICAL

Algérie - Nigeria le 9 octobre en Autriche (FAF) P. 21



USA - CHINE

Le gouvernement US maintient l'arrêt des téléchargements de TikTok P. 17

MDN

EMIGRATION CLANDESTINE

Sauvetage de 755 personnes durant la dernière semaine (MDN) P. 24

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules



Deux (2) individus membres d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules ont été arrêtés à Tizi-Ouzou, par la gendarmerie nationale, a-t-on appris vendredi du chargé de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité, le commandant Ouchene Noureddine.

L'arrestation des deux suspects est intervenue suite à un appel téléphonique vers le numéro Vert 1055 de la gendarmerie nationale, reçu d'un chauffeur de camion.

"La victime a fait l'objet d'une agression sur la route dans la région de Draa El Mizan, au sud-ouest de la wilaya, par trois individus qui l'ont ligoté avant de voler son camion", a-t-on indiqué.

L'enquête menée par la gendarmerie nationale a permis d'identifier les trois mis en cause dans cette affaire et d'interpeller deux d'entre eux, tandis que le troisième, qui est en fuite, est activement recherché, a précisé le commandant Ouchene qui a ajouté que les recherches se poursuivent aussi pour retrouver le camion volé.

L'arrestation des deux membres de ce réseau a permis d'éliminer plusieurs autres affaires de vol de véhicules commis dans la wilaya de Tizi-Ouzou par ce même réseau, a-t-on souligné.

Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre de ces deux individus qui seront présentés incessamment devant le parquet, a-t-on fait savoir.

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Saisie de plus de 8 quintaux de kif traité à In Guezzam

Une grande quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux et 40 kilogrammes a été saisie, mercredi à In Guezzam, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les Gardes-frontières, indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le sillage des opérations qualitatives visant à lutter contre la criminalité organisée multiforme et à déjouer les tentatives de narcotrafic dans notre pays, un détachement de l'Armée nationale populaire, en collaboration avec les Gardes-frontières, a saisi, mercredi 23 septembre 2020, lors d'une patrouille de reconnaissance opérée à In Guezzam en 6e Région militaire, une grande quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux et 40 kilogrammes", note la même source.

Cette quantité de kif traité était "chargée à bord d'un véhicule tout-terrain abandonné par les narcotrafiquants qui ont pris la fuite à bord d'un deuxième véhicule, en dehors de nos frontières sud à la vue de la patrouille", précise le communiqué.

"Cette opération de qualité vient s'ajouter aux multiples opérations ayant mis en échec des tentatives d'introduction de drogue et dans le territoire national, et réitére la permanente vigilance et l'entière disposition des Forces de l'Armée nationale populaire, mobilisées le long de nos frontières, et leur détermination à déjouer toutes tentatives d'inonder notre pays par ces substances toxiques", a-t-on ajouté.

TAMANRASSET

Un mort et 12 blessés dans un accident de la route



Une personne a trouvé la mort et 12 autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu jeudi après midi à 10 km au nord de la ville de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la protection civile (PC). L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (BN-1) suite à une collision frontale entre un mini-bus, un camion remorque et un véhicule utilitaire, selon la même source.

Les équipes de la protection civile sont intervenues aussitôt pour l'évacuation de tous les blessés, au nombre de 13, vers l'hôpital de Tamanrasset.

Un blessé atteint grièvement a rendu l'âme dès son admission à l'hôpital, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

CRIMINALITÉ

Oran: démantèlement d'une bande pour attroupement et atteinte à l'ordre public (Sûreté de wilaya)

Les services de police de la Sûreté urbaine extérieure d'El Kerma (Oran) ont démantelé une bande formée de quatre (4) individus impliqués dans une affaire d'attroupement et d'atteinte à l'ordre public et à la quiétude à l'intérieur des cités d'habitation de la commune d'Es-Sénia, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Suite à un appel téléphonique sur le numéro vert 1548 faisant état d'un bagarre au niveau de la cité des 200 logements sise dans la commune d'Es-Sénia.

Les policiers ont réussi, en un temps record, l'arrestation de quatre (4) mis en cause.

Une perquisition aux domiciles des quatre (4) personnes arrêtées a permis la saisie d'un fusil de chasse (en bois) utilisé comme moyen de menaces, de même que des armes blanches prohibées, a-t-on indiqué.

Après établissement des formalités judiciaires d'usage, les mis en cause dont l'âge varie entre 22 et 26 ans dont des repris de justice, ont été présentés à la justice pour constitution de formation de bandes criminelles, d'attroupement et troubles à l'ordre public, selon la même source.

CRIMINALITÉ

Laghout: saisie de près de 60 000 euros en faux billets (Sûreté de wilaya)

Les services de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Laghouat ont mis la main sur une somme de 59.930 euros en faux billets de diverses coupures, en sus de coupures de papiers prêts à la falsification de billets de banque de 2.000 DA, a-t-on appris jeudi de la Cellule de communication et des relations générales de ce corps sécuritaire.

L'opération a donné lieu à l'arrestation de trois (3) individus (34, 50 et 55 ans) qui seront présentés devant le tribunal de Laghouat pour falsification de billets de banque à valeur réglementaire à l'intérieur et à l'extérieur du pays et détention de produits et matériels destinés à la falsification de monnaie, a indiqué la même source.

JUSTICE

Montage d'automobiles: 15 ans de prison ferme requis contre Ouyahia et 10 ans contre Yousfi



Le procureur général près la Cour d'Alger a requis jeudi une peine de 15 ans de prison ferme contre l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia et 10 ans de prison ferme contre l'ex-ministre de l'Industrie Youcef Yousfi assortie d'une amende de 2 millions de DA chacun, dans le cadre du procès en appel lié au montage d'automobiles.

Une peine de 15 et 12 ans de prison ferme a été requise respectivement contre Mourad Oulmi, patron du groupe Sovac, et Khidher Oulmi.

Le procureur a requis une peine de 3 ans de prison ferme avec une amende de un million de DA contre l'ex-PDG du Crédit populaire algérien (CPA, Omar Boudiab) et des cadres de la banque et de l'industrie, impliqués dans l'affaire.

Il a été aussi demandé la saisie des biens et le gel des activités des entreprises représentées dans le procès par des personnes morales avec une amende de 32 millions de DA pour chacune.

ALGÉRIE - OMPI

Propriété intellectuelle: M. Yacine Oualid s'entretient avec le représentant de l'OMPI en Algérie



Le ministre délégué de l'Economie de la Connaissance et des Start-up, Yacine Oualid a reçu à Alger le représentant de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle en Algérie (OMPI) M. Mohamed Salk Ahmed, avec qui il a évoqué les opportunités de coopération avec cette institution, a indiqué un communiqué du ministère délégué.

Cette entrevue qui s'est tenue lundi dernier au siège du ministère délégué a permis aux deux parties de discuter des opportunités de coopération pour "soutenir la protection de la propriété intellectuelle en Algérie et encourager les dépôts de brevets", a-t-on ajouté.

Actuellement, l'Algérie possède le seul bureau de OMPI dans les pays arabes et l'un des sept bureaux de l'Organisation dans le monde, a fait savoir la même source.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Les droits et libertés consacrés par une vingtaine de nouvelles dispositions

Les droits fondamentaux et les libertés publiques constituent un des six axes autour desquels s'articule le projet de révision de la Constitution, un axe à travers lequel transparait la volonté de consacrer ces droits et libertés par l'introduction d'une vingtaine de nouvelles dispositions.

Ainsi, la consécration des droits fondamentaux et des libertés publiques a été, d'abord, actée dans un nouvel article (34) faisant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en la matière.

Ce faisant, on passe du simple énoncé à un stade où l'administration et les autres institutions de l'Etat sont tenues de se conformer aux normes édictées par Loi fondamentale dans leurs rapports avec le citoyen.

Dans le même ordre d'idées, le projet de révision de la Constitution stipule non seulement le caractère obligatoire du respect des droits fondamentaux et libertés publiques, mais dispose aussi que leur limitation ne peut intervenir qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et à la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution.

Le Comité d'experts chargé de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, présidé par Ahmed Laraba, a relevé que ces prescriptions à caractère impératif à l'endroit de l'ensemble des pouvoirs publics constituent "une nouveauté qui mérite d'être soulignée en considération de la sécurité juridique et démocratique qu'elles procurent".

Dans sa lettre de mission adressée en janvier dernier au président du Comité d'experts, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait indiqué que la réflexion doit porter sur "l'élargissement et l'enrichissement des espaces de liberté du citoyen à la fois par la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives, le cas échéant, et la consolidation des droits constitutionnels garantis".

Il s'agit, avait précisé le chef de l'Etat, de "donner un contenu et un sens aux droits et libertés et de protéger particulièrement la liberté de manifestation pacifique et la liberté d'expression et de la presse (...) qui doivent s'exercer librement sans porter atteinte à la dignité, aux libertés et aux droits d'autrui". L'axe relatif aux droits fondamentaux



taux et libertés publiques consacrer, en outre, le principe de sécurité juridique, impliquant pour l'Etat de "veiller dans la mise en œuvre de la législation relative aux droits et libertés à assurer son accessibilité, sa lisibilité et sa stabilité".

S'agissant de l'inviolabilité de la personne humaine, l'article 39, en plus des traitements cruels, inhumains ou dégradants, adjoint que la "torture" et la "traite des personnes" sont réprimées par la loi.

Un nouvel article (40) a été introduit concernant les droits de la femme, disposant qu'elle (la femme) est protégée par l'Etat "contre toute forme de violence en tous lieux et en toutes circonstances".

La loi garantit aux victimes de violences "l'accès à des structures d'accueil, à des dispositifs de prise en charge et une assistance judiciaire".

Autre nouveauté à signaler en matière de droits et garanties judiciaires, "toute personne doit être informée des motifs de son arrestation" (art. 44).

Dans le même contexte, le paragraphe 1 de l'article 46 vient combler une lacune en disposant que "toute per-

sonne objet d'une arrestation, d'une détention provisoire arbitraires ou d'une erreur judiciaire a droit à une réparation".

Toujours dans le domaine des garanties, l'article 47 énonce que "toute personne a droit à la protection de sa vie privée et de son honneur" et "a droit au secret de sa correspondance et de ses communications privées, sous toutes leurs formes".

Aucune atteinte à ces droits n'est permise "sans une décision motivée de l'autorité judiciaire".

Le même article dispose que la protection des personnes dans le traitement des données à caractère personnel est un "droit fondamental".

Les manifestations pacifiques s'exercent sur "simple déclaration"

L'article 51 stipule que "la liberté d'exercice des cultes est garantie, elle s'exerce dans le respect de la loi" et "l'Etat assure la protection des lieux de culte de toute influence politique ou idéologique".

A propos de libertés, l'article 52 garantit et consacre la liberté d'expression, alors que les libertés de réunion et

de manifestations pacifiques sont garanties et s'exercent sur "simple déclaration".

Concernant la promotion de la société civile, "l'Etat encourage les associations d'utilité publique" et les associations "ne peuvent être dissoutes qu'en vertu d'une décision de justice" (art. 53). Pour ce qui est de la liberté de la presse, qu'elle soit écrite, audiovisuelle ou électronique, elle est garantie dans l'article 54, dans lequel plusieurs nouvelles dispositions ont été insérées pour clarifier les choses.

La liberté de la presse comprend, notamment, "la liberté d'expression et de création des journalistes et des collaborateurs de presse", "le droit des journalistes d'accéder aux sources d'information dans le respect de la législation en vigueur", "le droit à la protection de leur indépendance et du secret professionnel" et "le droit de fonder des journaux et toute autre publication sur simple déclaration".

Elle comprend, aussi, "le droit de créer des chaînes télévisuelles, radiophoniques et des sites et journaux électroniques dans les conditions fixées par la loi".

Elle prohibe, cependant, la diffusion de tout discours "discriminatoire et haineux".

Des partis politiques s'étant plaints par le passé de dépassements et de parti pris de l'administration, l'article 57 stipule que "l'Etat assure un traitement équitable à l'égard de tous les partis politiques". L'administration, pour sa part, "doit s'abstenir de toute pratique de nature à entraver le droit de créer des partis politiques".

Concernant les rapports administration-citoyen, un nouvel article (77) a été introduit, en vertu duquel tout citoyen a le droit de présenter à l'administration, individuellement ou collectivement, des pétitions aux fins d'exposer des questions d'intérêt général ou des atteintes aux droits fondamentaux.

L'administration concernée doit informer les pétitionnaires, dans un délai raisonnable, des suites réservées à leurs demandes.

Participation de l'ANP au maintien de la paix: une évolution dictée par le contexte géopolitique

La nouvelle Constitution initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoit d'autoriser la participation de l'Armée algérienne aux efforts de maintien de paix à l'étranger, marquant ainsi une évolution dictée par la nécessité de s'adapter au contexte géopolitique. L'article 91 du projet de révision de la Constitution qui sera soumis au référendum le 1er novembre prochain, consacre le président de la République comme "Chef suprême des Forces armées de la République" et "responsable de la défense nationale", soulignant qu'il "décide de l'envoi des unités de l'Armée nationale populaire à l'étranger".

Cependant, bien que le projet propose d'autoriser l'envoi de soldats à l'étranger, il pose aussi des conditions et détermine le cadre de participation des forces militaires algériennes en dehors des frontières.

Même si l'article 91 confère expressément au chef de l'Etat le pouvoir d'envoyer des unités de l'armée à l'étranger, il subordonne cette décision à l'"approbation à la majorité des deux tiers du parlement".

La décision d'engager des unités de l'Armée dans des opérations à l'extérieur du pays doit s'appuyer, selon le projet d'amendement de la Constitution, sur la volonté populaire, incarnée par le Parlement.

Selon la nouvelle Constitution, "l'Algérie peut, dans le cadre des Nations Unies, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, et dans le respect de leurs principes et objectifs, participer au maintien de la paix".

Le réajustement de la doctrine militaire algérienne, contenu dans le projet de révision de la Constitution, a soulevé moult interrogations et divisé la classe politique

algérienne, faisant craindre chez certains une remise en cause des principes fondamentaux autour desquels s'organise la politique étrangère de l'Algérie.

En effet, l'Armée nationale populaire (ANP) n'a participé à aucun conflit à l'étranger depuis les guerres israélo-arabes de 1967 et 1973.

Pas de changement de doctrine

Le possible déploiement de troupes de l'ANP en dehors des frontières nationales "ne remet nullement en cause" la doctrine de non ingérence de l'Algérie dans les affaires internes des Etats, a soutenu le président du Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle, Ahmed Laraba. "Le fait que l'Algérie puisse participer à ces opérations ne signifie pas qu'elle a rompu avec son principe fondamental de non ingérence dans les affaires internes des Etats", avait-il indiqué, précisant que "la disposition en question (Art 31) vise à donner la possibilité pour le président de la République d'envoyer des troupes dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (casques bleus) et uniquement dans ce cadre".

M. Laraba avait ajouté, à ce propos, qu'"il faut distinguer les opérations de maintien de la paix de ce qui est appelé les interventions militaires", soulignant que ces missions de maintien de la paix sont "strictement défensives". "Dans ce genre d'opérations, il n'y a pas d'affrontements, ni d'usage de l'armement lourd", a-t-il ajouté.

De son côté, l'ANP a jugé la proposition de sa participation aux opérations de maintien de la paix "pleinement conforme" à la politique étrangère de l'Algérie qui repose sur des principes "fermes et immuables", à savoir "le rejet

du recours à la guerre et prône la paix, la non-ingérence dans les affaires internes des Etats ainsi que la résolution des conflits et des différends internationaux par des voies pacifiques, conformément à la légalité internationale représentée par les instances internationales et régionales". Dans un éditorial de la revue El Djéich, l'institution militaire avait observé que "si la participation aux opérations de maintien de la paix et de préservation de la sécurité n'est pas un fait nouveau pour notre pays, elle est de nature à contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité, particulièrement sur le continent africain, théâtre du plus grand nombre de conflits dans le monde et du déploiement, également, du plus grand nombre de missions de maintien de la paix des Nations Unies et de l'Union africaine, dans des pays minés par les conflits et les guerres". Forte de près de 500.000 hommes, l'ANP a les moyens de son ambition. La révision de la Constitution survient, donc, dans un contexte régional tendu, marqué par le conflit en Libye et l'instabilité politique au Mali ainsi que par la détérioration de la situation sécuritaire dans la région du Sahel.

L'Algérie s'inquiète, en effet, des risques d'instabilité au Sahel et elle est profondément impliquée dans la sécurité de cette région dont dépend sa propre sécurité.

"La sécurité de notre pays, qui transcende nos frontières géographiques nationales, exige, à la lumière de la conjoncture régionale actuelle et ce qu'elle sous-tend comme mutations et changements, le renforcement de la protection de la sécurité et de la stabilité de notre patrie", avait encore expliqué l'ANP.

AGRICULTURE

Un système spécial face à la spéculation sur le prix du son

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani a annoncé, jeudi, que son département était en passe d'adopter un nouveau système à même de mettre un terme à la spéculation sur le prix du son, principal aliment de bétail.

A une question d'un membre du conseil de la Nation lors d'une séance consacrée aux questions orales sur l'exploitation du blé subventionné par les minoteries pour en extraire le son qui en représente 30 % du volume, pour le vendre aux éleveurs sur le marché à des prix plus élevés, le ministre a précisé que son département avait mis en place un dispositif pour approvisionner les éleveurs en son de blé.

Il a rappelé la publication d'une note en 2015 fixant les conditions et modalités d'approvisionnement des éleveurs des vaches laitières en son, sauf que celle-ci n'a pas été respectée, ce qui a exigé l'élaboration d'un nouveau dispositif pour réguler les prix du son.

Ce produit de base qui entre dans la composition des fourrages pour les cheptels ovins et bovins sera distribué à travers les coopératives des éleveurs et l'Office national des aliments de bétail (ONAB), précise le ministre qui indique que le nombre d'intervenants dans sa distribution serait réduit.

A une question sur le recensement du bétail et le recours à l'importation des viandes congelées en dépit de la disponibilité qu'enregistre le secteur, le ministre a précisé que la maîtrise des statistiques figure parmi les priorités de son département ministériel, rappelant l'existence d'une feuille de route (2020-2024) pour le recensement annuel de la richesse animale du pays à travers toutes les communes du pays qui permettra d'élaborer une carte nationale de cette richesse par catégorie et par région.

Les données préliminaires pour 2019-2020 font état de 28 millions de têtes ovines, dont 18 millions de brebis, a-t-il indiqué.

Pour ce qui est du cheptel bovin, les statistiques révèlent l'existence de 1,8 millions de têtes dont plus de 9.000 vaches laitières, outre 5 millions de têtes caprines et plus de 400.000 têtes pour le cheptel camelin.

Le ministre a, en outre, fait état du lancement de ce patrimoine au niveau de tous les éleveurs et de toutes les exploitations agricoles dans le cadre du lancement d'un système d'identification et de traçabilité des cheptels.

Concernant la production de viandes rouges, M. Hemdani a fait savoir que 35.000 tonnes avaient été produites l'année dernière dont 68% de viandes ovines.

Il a également indiqué que l'importation de viandes congelées n'avait pas dépassé les 24.000 tonnes, destinées essentiellement aux restaurants universitaires et cantines scolaires.

Précisant que l'importation de viandes fraîches avait atteint 32.000 tonnes durant la même année, le ministre a rappelé l'interdiction d'importation de viandes rouges depuis mai 2020, rassurant que les opérations d'importation avaient été effectuées avec des pays qui répondaient aux exigences sanitaires requises.

Pour ce qui est de la commercialisation des viandes du Sud au Nord, le ministre a affirmé que son secteur s'employait à accompagner les investissements structurants relatifs à la création d'abattoirs dans les régions du sud, conformément aux conditions techniques requises avec le respect des mesures sanitaires et préventives de commercialisation des produits animaliers.

Il a souligné dans le même sillage le souci du ministère de contrôler les produits animaliers et les déplacements des cheptels sur les frontières afin d'éviter les épizooties qui constituent un risque pour la richesse animalière et l'économie nationale, rappelant que l'Algérie avait déjà vécu ces risques en 1999, 2014 et 2017, à travers la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants (PPR).

Enfin, le ministre a fait savoir que l'Algérie avait tracé un programme spécial pour lutter contre les différentes épizooties et éviter les risques potentiels.

PARLEMENT

APN : les vice-présidents installent les 12 commissions permanentes et leurs bureaux

Les neuf vice-présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont procédé jeudi à l'installation des 12 commissions permanentes et de leurs bureaux, après la validation, en plénière, des listes nominatives, a indiqué l'Assemblée dans un communiqué.

A ce propos, le vice-président, Hamid Boucharaf a supervisé la cérémonie d'installation de la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés ainsi que la Commission de la Santé, des affaires sociales, du travail et de formation professionnelle, tandis que le vice-président Djilali Slimani a procédé à l'installation de la Commission de la défense nationale et celle de la Culture, de la communication et du tourisme.

Pour sa part, le vice-président, Mohamed Chenouf a installé la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification ainsi que la Commission de la jeunesse et des sports et de l'activité associative.

Mme. Ouassila Taiba, également vice-présidente à l'APN, a installé la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration, tandis que M. Touhami Boumeslat a installé la Commission des finances et du budget.

De son côté, le vice-président, Abderrezak Terbéche a installé la



Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, au moment où Badreddine Adjaïlia a supervisé l'installation de la Commission des transports et des télécommunications.

A noter que la Commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hy-

draulique et de l'aménagement du territoire a été installée par la vice-présidente, Fatima Saidi, et la Commission de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses a été installée par M. Abdelkader Slimani.

HABITAT

Nasri: "le ministère de l'Habitat examine le projet de texte réglementaire relatif au LLP"

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri a annoncé jeudi à Alger que son département ministériel s'attache à l'examen du projet d'un texte réglementaire relatif au Logement locatif public (LLP).

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Nasri a souligné que le projet de texte réglementaire relatif à cette nouvelle formule de logement "est en cours d'examen" après avoir fait l'objet d'une large concertation auprès des promoteurs immobiliers, lancée en août

dernier par le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière via son site électronique.

La formule repose sur le principe d'octroi d'assiettes foncières aux promoteurs immobiliers pour la construction de projets de logements destinés à la location, en contrepartie de la consécration d'une partie de ces projets à la vente libre.

Ladite formule sera susceptible de réguler et de promouvoir le marché de l'immobilier locatif à des prix raisonnables, selon le ministre.

A une question sur la pos-

sibilité de revoir le seuil d'accès au logement social fixé à 24 000 DA, M. Nasri a affirmé que cette question n'est pas à l'ordre du jour actuellement et ne sera envisagée qu'après la maîtrise de cette formule, à laquelle aspire les ministères de l'Habitat et de l'Intérieur.

Plus de 4300 milliards de dinars ont été consacrés à cette formule depuis l'année 2000 qui avait vu le relogement de 1,76 millions de citoyens, a rappelé le ministre.

Les projets inscrits à cette nouvelle formule de logements représentent à ce jour un total de 130 000 unités, a-

t-il soutenu.

A une question sur les logements Location-Vente dans la wilaya d'Adrar, le ministre a indiqué que la gestion commerciale du programme dans cette wilaya du sud est confiée à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya, écartant la possibilité de créer une annexe de l'AADL dans cette wilaya.

Un total de 321 unités ont été réalisées et réceptionnées à ce jour et les travaux de réalisation de 110 autres unités sont en cours, en prévision de leur réception dans les prochaines occasions, a-t-il fait savoir.

ALGÉRIE - FRANCE - HISTOIRE

Massacres du 17 octobre 1961: Une association française (ARAC) demande "la reconnaissance du crime par l'Etat"

Une association française (association républicaine des anciens combattants, des combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix +ARAC+) a appelé, jeudi, au "libre accès à l'ensemble des archives relatives aux massacres du 17 octobre 1961 et la reconnaissance de ces crimes par l'Etat", peut-on lire dans son communiqué.

"Il n'a pas été possible jusqu'ici de connaître combien de personnes sont mortes dans ces massacres. C'est pourquoi l'ARAC demande le libre accès à l'ensemble des archives relatant des travaux des chercheurs et historiens français sur ces massacres.

Par cette disposition l'Etat français arriverait à rompre le silence et provoquerait par la voix de son parlement, la reconnaissance des crimes du 17 octo-

bre 1961", est-il écrit dans le communiqué de l'Association publiée sur sa page Facebook. L'ARAC a souligné dans sa publication intitulée "17 octobre 1961-17 octobre 2020: Obtenir la reconnaissance du crime par l'Etat", que "ce fut un événement d'une gravité exceptionnelle de la répression d'Etat, la plus violente qu'ait jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine". Elle estime que "par cette reconnaissance officielle, la République française œuvrerait au rapprochement franco-algérien, à un traité de paix et d'amitié plus que jamais nécessaire aujourd'hui".

"Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu imposé par le préfet de l'époque,

Maurice Papon, quelques mois avant la fin de la Guerre d'Algérie. Dans la nuit du 17 octobre et durant les jours qui suivirent, la répression des forces de police dirigée par le préfet Papon, fut d'une extrême violence", rappelle l'Association ajoutant, "manifestants arrêtés, torturés, entassés dans les bus de la RATP, réquisitionnés et enfermés dans les commissariats et dans les stades parisiens étaient courants".

"Des Algériens furent tués par balles, assassinés dans la cour de la préfecture de police de Paris, jetés dans la Seine", est-il également rappelé par l'ARAC qui affirme, à cette occasion, "comme tous les ans, sera présente le 17 octobre prochain, au Pont St Michel pour faire triompher +Vérité et Justice pour ces massacres+".

BLIDA

Ville nouvelle de Bouinane: distribution de près de 2.700 logements AADL en octobre prochain

La remise des clés d'un premier lot de 2.700 logements location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), du programme de 2013, réalisés au niveau de la ville nouvelle de Bouinane, à l'est de Blida, sera entamée "en octobre prochain", a annoncé jeudi le wali, Kamel Nouisser.

Le chef de l'exécutif de wilaya, qui intervenait sur les ondes de la radio régionale de Blida, s'est engagé au lancement de la distribution, "en octobre prochain" d'un premier lot de 2.700 unités du projet de logements AADL affecté à la wilaya en 2013, englobant 3.500 unités réalisées au niveau du site d'habitation de 5.000 logements de la nouvelle ville de Bouinane, a-t-il indiqué.

Il a imputé le retard enregistré dans la distribution de ces logements "au fait que les responsables en charge de ce projet ont particulièrement veillé au parachèvement de tous les travaux de raccordement aux différents réseaux (gaz, électricité, AEP)", en vue, a-t-il dit "d'éviter les insuffisances, corrigées par la suite, signalées dans le passé, par les souscripteurs AADL au niveau de cette nouvelle ville", a-t-il fait



savoir. M. Nouisser a, également, fait cas de problèmes financiers qui ont retardé la réalisation de ce programme AADL, outre des contraintes techniques liées aux raccordements du site du projet aux réseaux d'électricité et de gaz, se trouvant à l'extérieur de la nouvelle ville de Bouinane. "Ces problèmes ont été aplanis grâce à des dota-

tions financières spéciales", a-t-il souligné.

A noter que des dizaines de souscripteurs de ce projet AADL ont observé, ces derniers jours, des sit-in de protestation devant le siège de la wilaya et de l'AADL à Said Hamdine (Alger), pour exiger la réception de leurs logements. Ce quota de 3.500 logements AADL réalisés

au niveau du projet de 5.000 logements de la nouvelle ville de Bouinane, dont une partie est destinée à des souscripteurs de la wilaya d'Alger, est le premier lot prévu à la distribution pour les souscripteurs de 2013. S'agissant du dossier de logement social, le wali de Blida a annoncé une "opération d'assainissement" des demandes de logements publics locatifs "entassés au niveau des daïras et des communes" dans le but, a-t-il dit, de "faciliter l'élaboration des listes définitives des citoyens éligibles à cette formule de logements".

"Cette opération va permettre de faire baisser le nombre des demandes", a-t-il souligné, citant en exemple la commune de Blida, où le nombre des demandes a baissé, à ce jour, "à 8.900 sur un total de 20.000 demandes déposées", selon le wali.

GHARDAÏA

Lancement prochain d'une étude pour la réutilisation des eaux épurées à des fins d'irrigation agricole

Une étude visant à encourager l'utilisation des eaux usées épurées à des fins d'irrigation agricole sera lancée prochainement dans la wilaya de Gharadaïa, a révélé jeudi à l'APS le directeur des ressources en eau (DRE).

L'étude, dont le cahier des charges a été élaboré, portera sur la réutilisation des eaux épurées à la sortie des quatre stations d'épuration existantes et fonctionnelles dans la wilaya de Gharadaïa (Guerrara, Berriane, El-Menea et la vallée du M'zab), actuellement déversées dans la nature, a souligné Habib Boulouar. Initiées dans le cadre du programme national d'assainissement et d'épuration des eaux usées afin de promouvoir une politique environnementale durable et l'économie de l'eau, pour un montant de 60 millions DA, cette étude permettra de récupérer un total de près de 100.000 m³/jour dans les régions de Guerrara, Berriane, El-Menea et la commune d'El-Atteuf qui constitue l'exutoire de la vallée du M'zab (quatre communes: Daya Ben-Dahoua, Gharadaïa, Bounoura et El-Atteuf). Selon les responsables de la DRE, la wilaya de Gharadaïa, région aride qu'il lutte depuis longtemps contre le stress hydrique, les eaux épurées vont, une fois récupérées, soulager les réserves conventionnelles jusque-là sur-sollicitées par l'irrigation des zones agricoles.

Outre cela, ces eaux usées épurées par lagunage dans des bassins de décantation des quatre stations d'épuration et disponibles ont une teneur non négligeable en éléments fertilisants d'origine organique importants dans l'agriculture, indiquent-ils. Le recours à ce type de ressources hydriques pour l'irrigation permet, outre de valoriser ces eaux traitées et épurées, d'économiser des engrais azotés et engrais phosphatés, selon des ingénieurs agronomes de l'Université de Gharadaïa. Ce projet permettra à terme de mobiliser les ressources en eau pour l'irrigation de plus de 2.000 hectares de terres agricoles en recourant aux eaux usées traitées épurées, selon les normes requises par l'OMS et la FAO en matière de potabilité, a précisé le DRE de Gharadaïa.

En matière d'épuration des eaux usées, la wilaya de Gharadaïa a accumulé une expérience qui l'érige en modèle, notamment par la construction, pour un montant de plus de 6,4 milliards DA, de quatre stations de traitement des eaux usées par lagunage dans les communes d'El-Atteuf (46.000 m³/j), Berriane (14.000 m³/j), El-Menea (30.000 m³/j) et Guerrara (15.000 m³/j), a précisé le responsable des projets d'assainissement. Les infrastructures novatrices et environnementales de "grande envergure" ont été conçues de manière à traiter les eaux usées naturellement, sans mécanisation ni apport chimique, au moyen de lagunage par système gravitaire, et les réutiliser pour l'irrigation agricole, a-t-il expliqué, ajoutant que chaque station est munie d'un laboratoire d'analyse qui mesure différents indicateurs relatifs à la qualité de l'eau avant, pendant et après traitement.

D'autres études de réalisation de stations de lagunage dans cinq localités de la wilaya (Hassi-Lefhal, Mansourah, Zelfana, Seb-Seb et Bounoura) seront lancées prochainement, a annoncé M. Boulouar.

La réalisation des stations d'épuration pour les différentes communes de la wilaya vise outre l'amélioration du cadre de vie des populations locales, la préservation de l'environnement et l'accompagnement du développement économique et social de ces localités. Les pouvoirs publics ont adopté une politique de maîtrise et de mobilisation des ressources en eau souterraine, à travers la réalisation de plusieurs forages, réservoirs de stockage et ouvrages de transfert d'eau. Outre la réduction du volume et des nuisances des déchets des eaux par le biais d'un réseau de récupération et de traitement, ces stations d'épuration permettent également de limiter et d'agir contre l'un des grands problèmes menaçant la wilaya de Gharadaïa: l'utilisation irrationnelle et excessive de l'eau, notamment pour l'irrigation des cultures spéculative d'été, telle la pastèque, a-t-il fait savoir.

MILA

Production attendue de plus de 1600 quintaux de miel

Une production de plus de 1600 quintaux de miel est attendue à Mila pour l'actuelle saison agricole (2019-2020), a-t-on appris, jeudi, du directeur des services agricoles (DSA), Hamid Bernaoui.

"Toutes les statistiques réalisées jusqu'à ce mois par les différentes annexes de la DSA indiquent une hausse de la production mellifère dans la wilaya de wilaya de Mila comparativement à l'exercice précédent 2018-2019 où une production de 1595 qx a été enregistrée", a précisé à l'APS le même responsable.

Outre les conditions météorologiques ayant prévalu dans la région au cours de cette saison, cette hausse

de la production et due à l'élargissement du nombre de ruches dans cette wilaya à la faveur des programmes mis au point par l'Etat pour le développement de l'apiculture via les fonds du soutien agricole, a-t-il ajouté. La wilaya de Mila dispose, à ce jour de 38 440 ruches d'abeilles dont environ 33 000 productrices et compte 1479 apiculteurs activant à 90 % dans la partie septentrionale de la wilaya qui se démarque par la densité de son couvert végétal et ses reliefs montagneux, selon M. Bernaoui qui a affirmé que "ces chiffres sont susceptibles d'être revus à la hausse au cours des prochaines années à la faveur des efforts de soutien agricole

entrepris par l'Etat". Selon le directeur des services agricoles, plusieurs types de miel sont issus des ruches de la wilaya de Mila du fait des nombreuses plantes mellifères qui poussent dans cette région.

Ce responsable a par ailleurs souligné que la production réalisée au cours de ces dernières années reste "bien loin des objectifs tracés avec la hausse continue du nombre de ruches", appelant à cet effet, à fournir davantage d'effort pour former les apiculteurs et les aider à se structurer au sein de coopératives agricoles afin que cette filière puisse finalement amorcer un décollage qui soit à la hauteur de ses potentialités.

TISSEMSILT

Distribution de 800 logements de type location-vente

Huit cents (800) logements de type location-vente du programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL 2) ont été distribués jeudi à leurs bénéficiaires dans la ville de Tissemsilt.

L'opération présidée par le wali, Abbes Badaoui, a été marquée par la remise des clés et des arrêtés aux bénéficiaires du quota de logements figurant au plan d'occupation du sol (POS) "Es-sanaouber", un site situé sur les hauteurs de la ville de Tissemsilt.

Le chef de l'exécutif local a indiqué, lors d'une conférence, que

ce quota de logements attribués est le premier du programme de 4.265 logements AADL 2 de la wilaya, précisant que d'autres quotas de cette formule seront distribués à l'occasion des fêtes nationales et religieuses.

Faisant savoir que le reste des bénéficiaires de ce programme auront les clés de leur logement une fois l'achèvement des travaux de raccordement aux réseaux divers, M. Badaoui a révélé que les opérations de distribution seront suivies par l'attribution de quota de logements de différentes formules, dont ceux de type public locatif (LPL) et promo-

tionnel aidé (LPA). Il est prévu, par ailleurs, la livraison à la fin de l'année en cours de 500 logements du programme AADL 2, figurant au plan d'occupation du sol "Es-sanaouber".

Les travaux de raccordement aux réseaux divers et d'aménagement extérieurs sont en cours de réalisation, selon la direction du Logement de la wilaya.

Les travaux de 1.500 logements de type location-vente, un quota du programme AADL2, en cours de réalisation au niveau du même site, connaissent un taux d'avancement variant entre 70 et 90 pour cent, a-t-on ajouté.

CONSTANTINE

Raccordement de 570 foyers de la commune d'Ouled Rahmoun au réseau du gaz naturel

Un total de 570 foyers de la commune d'Ouled Rahmoun (Sud de Constantine) ont été raccordés jeudi au réseau du gaz naturel.

Cette opération, pour laquelle une enveloppe financière de 87 millions de dinars a été mobilisée, a permis de raccorder au réseau du gaz naturel 570 logements répartis à travers 18 localités, entre autres Boussebaâ, Silla, Aziz Belkacem, Guerroudj Djallel, Hadjedj Bachir, Debahi, Sidi M'hamed et Boughaba Leulmi, selon les explications fournies sur les lieux.

Le raccordement de ces logements a nécessité l'extension du réseau de distribution de cette matière précieuse sur une distance de 20 km ainsi que la réalisation de 576 branchements, a fait savoir le directeur de la concession de l'électricité et du gaz de Constantine, Mohamed Lamine Habouche. De son côté, le chef de l'exé-

cutf local, Ahmed Abdelhafid Saci, qui a supervisé cette opération, a instruit les responsables concernés à l'effet d'accélérer les travaux de raccordement de 250 autres foyers de cette collectivité locale aux réseaux d'électricité et du gaz en vue d'atteindre une couverture totale en énergie dans cette commune, distante de 25 km du chef-lieu. Le wali de Constantine qui a écouté les préoccupations de nombreux citoyens de la localité Boussebaâ, s'est engagé à réserver un quota d'aides financières à l'habitat rural "au titre de l'année 2021" pour les postulants n'ayant pas encore bénéficié de ce type de logement, à côté de la programmation d'opérations d'aménagement urbain dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants de cette agglomération urbaine comptant plus de 1100 âmes.

AGRICULTURE

Hamdani appelle la levée des contraintes financières des céréaliculteurs

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a appelé la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR) à la levée des contraintes financières qui entravent les céréaliculteurs, notamment les lourdeurs administratives, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion de travail avec le président directeur général de la BADR, consacrée au traitement des préoccupations des agriculteurs liées au financement, M. Hamdani a évoqué les contraintes auxquelles sont confrontés les céréaliculteurs "notamment l'exigence, par la banque, d'une panoplie de documents administratifs liés au financement et à l'assurance", a précisé le communiqué. Aussi, M. Hamdani a ordonné la levée de toutes ces contraintes, qui influent négativement sur le bon déroulement de la campagne céréalère, en appelant la Banque agricole de réduire les délais de traitement des dossiers et alléger, durant la période des labours semailles, le dossier administratif demandé aux agriculteurs, ajoute la même source. Au terme de cette rencontre, qui a également regroupé le Directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), des membres du

Conseil national interprofessionnel de la filière céréales ainsi que les cadres centraux, au siège du ministère, le P-dg de la BADR s'est engagé à prendre en charge, dans les meilleurs délais, toutes les préoccupations soulevées par les professionnels.

Par ailleurs, les deux parties ont examiné le projet de convention révisée relatif aux crédits R'fig liant la BADR et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Le ministre rappelle enfin que cette rencontre tenue jeudi dernier a été déjà précédée par une réunion lundi passé avec les différents intervenants dans la préparation de la campagne labours semailles 2020-2021, durant laquelle plusieurs questions liées au financement ont été soulevées par les professionnels.

Il s'agissait notamment des lourdeurs dans le traitement des dossiers concernant l'octroi du crédit R'fig, le rééchelonnement des crédits des producteurs affectés par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

ENERGIE - PRIX

L'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz ne concerne pas les clients ordinaires

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a indiqué vendredi à Skikda que l'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz "ne concerne pas les clients ordinaires (ménages ndr)".

"Les clients ordinaires ne sont pas concernés par la stratégie de hausse des prix de l'électricité et du gaz", a relevé le ministre, lors de la présentation d'un exposé sur le secteur de l'énergie et les activités pétrochimiques dans la wilaya de Skikda, tenue à la salle de conférence du complexe de liquéfaction de gaz naturel refusant tout ce qui a été rapporté par certains journaux et réseaux sociaux, à ce sujet.

M. Attar a ajouté que "la hausse des prix concernera certains secteurs, tels que ceux à usage industriel et les grands secteurs du tourisme et d'autres". Evoquant la couverture en gaz naturel dans la wilaya de Skikda, estimée à 38%, M. Attar a considéré que ce pourcentage reste "très faible" par rapport au taux national qui atteint 68%. De son côté, le président et directeur général (PDG) du Groupe Sonelgaz,

Chaher Boulakhras, a expliqué que "le taux de raccordement au réseau du gaz naturel dans la wilaya de Skikda a atteint 55% relevant que la non réalisation des branchements à l'intérieur des maisons s'est répercutée sur le taux de couverture en cette énergie".

Le PDG du Groupe Sonelgaz a souligné que "30 des 38 communes de la wilaya de Skikda ont bénéficié du raccordement au réseau de gaz naturel, tandis que les travaux de raccorde-



ment en cette même énergie sont en cours dans 7 autres collectivités locales".

Il a ajouté que la commune de Kanoua, à l'extrême Ouest de la wilaya est "la seule collectivité locale dans la wilaya, où aucun projet de raccordement au gaz naturel n'a été inscrit pour l'instant". Par ailleurs, le ministre a relevé que "la nouvelle priorité pour le secteur de l'énergie est l'approvisionnement des habitants des zones d'ombre en cette énergie vitale", soulignant "la pression exercée sur le Groupe Sonelgaz pour alimenter les zones d'ombre avec cette substance dans les meilleurs délais". S'agissant des activités pétrochimiques, le président et directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, a déclaré que "la zone industrielle de Skikda est saturée et ne peut accueillir toutes les activités", proposant la

création de nouvelles zones industrielles. Il a, dans ce volet, expliqué que cinq (5) zones de développement des activités pétrochimique sont inscrites en phase d'études. Le ministre qui a eu à écouter un exposé sur le projet d'extension du port pétrolier, confié à une entreprise chinoise, pour un investissement de près de 53 milliards de dinars a instruit à l'effet d'intégrer parmi l'équipe réalisatrice "des compétences algériennes pour leur permettre d'acquiescer de l'expérience qui sera mise à profit lors du lancement du projet du port de Cherchell à Tipaza".

M. Attar a qualifié le projet du port de Cherchell par "le projet du siècle".

Au cours de sa visite à Skikda, le ministre de l'Energie a salué les efforts déployés pour assurer l'approvisionnement en énergie électrique et gazière pen-

dant la pandémie de Coronavirus rappelant que "le pays n'a pas connu de pénurie dans la production énergétiques au cours de cette période difficile et ceci reflète les efforts considérables fournis dans ce secteur".

Au cours de la même visite, le ministre de l'Energie a procédé à l'inauguration d'un transformateur d'une capacité de 10/60 kv à la cité Aïssa Boulkarma au chef lieu ainsi que la station-service de l'autoroute Est-ouest dans la commune d'Aïn Cherchar.

Selon les explications fournies, avec la mise en service de la station-service d'Aïn Cherchar, le nombre des stations similaires sur l'axe autoroutier a atteint 36 alors que quatre (4) stations-service sont actuellement en chantier et deux (2) en phase de désignation d'assiette foncière.

ENERGIE - PRODUCTION

«L'augmentation de la production énergétique et sa mobilisation au service des investissements, une orientation stratégique pour le secteur»

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a affirmé vendredi, depuis Annaba, que l'augmentation de la production énergétique du pays et sa mobilisation au service des investissements et de la relance économique constitue "une orientation urgente et stratégique pour le ministère de l'Energie".

"L'énergie produite actuellement, électricité, gaz naturel et d'autres matériaux énergétiques est exploitée dans le domaine domestique, qui utilise environ 70 % de l'énergie totale produite", a précisé le ministre, lors d'une visite de travail et d'inspection à Annaba, soulignant la nécessité d'étendre l'utilisation de l'énergie dans les secteurs et les domaines de la production et ceux générateurs de richesse. Il a dans ce sens relevé "qu'en sus de la nécessité d'assurer l'approvisionnement en énergie des foyers notamment dans les zones d'ombre, il est impératif d'œuvrer à fournir cette même énergie en quantité et qualité requises pour accompagner les investissements économiques dans les domaines productifs générant des emplois, l'industrie et l'agriculture en particulier, et celles des activités de production, des services et des petites et moyennes entreprises".

M. Attar a, dans le même contexte, considéré que "l'énergie constitue le principal moteur du développement", déclarant que le développement impose de "fournir de l'énergie au citoyen, à l'investisseur, à l'agriculteur et aux propriétaires d'activités productives". Au cours de la cérémonie de raccordement au réseau du gaz naturel, des 301 logements ruraux de la région de Kalitoussa, dans la commune de Berrahal, le ministre a rappelé que l'approvisionnement en gaz naturel des habitants des zones rurales et ceux des zones d'ombre reste une "priorité stratégique pour le gouvernement".

Il a également ajouté qu' "il n'y a aucune intention d'augmenter le prix de l'électricité et du gaz à usage domestique". Le ministre de l'Energie a aussi inspecté dans la région de Kalitoussa un projet de réalisation d'un transformateur 30/60 kv qui permettra, une fois opérationnel, d'améliorer la qualité du service et de renforcer la sécurité de la wilaya en matière de couverture énergétique, en particulier dans les zones industrielles. Le projet du transformateur dont le lancement du chantier a été en octobre 2019, pour un montant de plus de un (1) milliard de dinars sera réceptionné "en juin de l'année prochaine 2021".

Installation d'un comité mixte pour statuer sur l'état des pipelines

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a révélé vendredi depuis Skikda l'installation d'un comité mixte entre son département ministériel et d'autres ministères pour l'étude de l'état des pipelines, gazoducs et oléoducs à travers le pays afin de prévenir tout incident de fuite comme celui survenu récemment à El Oued.

"Un comité technique a été installé entre les ministères de l'Energie, de l'Environnement et des énergies renouvelables avec la participation des ministères de l'Agriculture et du développement rural et des Ressources en eau pour l'élaboration d'une étude sur l'état de 21 000 pipelines de transport de gaz et de pétrole sur le territoire national, du Sud au Nord et 24 autres pipelines installés à travers des champs et des oued", a déclaré le ministre à l'APS, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda.

M. Attar a ajouté que cette opération permettra "d'étudier tous les critères et d'évaluer toute éventua-



lité qui peut affecter le bon fonctionnement des pipelines" dans le but "de prendre les précautions spéciales et nécessaires pour éviter tout accident dans le futur". Le ministre a également considéré que les fuites de pétrole, au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj, à El Oued, au début de ce mois est "un incident dont il faut tirer des leçons pour éviter des sinistres similaires dans l'avenir". Par ailleurs, le ministre de l'Energie a évoqué "des négociations pour

l'exportation de carburant vers certains pays africains, le Mali, le Niger et la Mauritanie comme un début, à travers la réalisation par Naftal de stations dans ces pays ou sur les frontières avec ces mêmes pays".

M. Attar a estimé que l'exportation du carburant "renforcera et consolidera les relations avec ces pays africains", relevant l'existence d'autres projets d'exportation de produits énergétiques vers les marchés africains". (APS).

PÉTROLE

Le baril de Brent à plus de 42 dollars vendredi

Les prix du pétrole connaissent une légère redressement vendredi, dans la lignée de la veille, aidés par un timide regain d'optimisme sur les marchés et malgré une offre d'or noir amenée à croître.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 42,18 dollars à Londres, en augmentation de 0,57% par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois gagnait 0,45% à 40,49 dollars.

"Les prix de l'or noir sont en légère hausse - le WTI est de retour au-dessus de 40 dollars le baril - mais le marché manque de direction ce matin", constatent les analystes. Pour les analystes du marché pétrolier "ce mouvement semble entièrement motivé par un léger retour de la confiance qui apparaît dans d'autres



classes d'actifs, mais fondamentalement, rien n'a changé du côté de l'offre et dans l'équation qui pèse sur le prix du brut". Les investisseurs sont entre autres préoccupés par les inquiétudes économiques et sanitaires qui menacent la reprise de la demande d'or noir, quand dans le même temps la production et les exportations repartent en Libye. La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) prévoit une hausse progressive de la production au cours des semaines prochaines, après un blocus de huit mois imposé en raison de la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays.

Le pétrole à peine à l'équilibre, face à une demande déprimée par le Covid-19

Les cours du pétrole ont manqué de direction vendredi pour terminer un peu en-dessous de l'équilibre, coincés par les perspectives moroses de la demande à cause du Covid-19 et une offre en hausse.

Le baril américain de WTI pour novembre a terminé en très légère baisse de 0,14% à 40,25 dollars (-6 cents) par rapport à la clôture de jeudi. Celui de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a conclu en très légère baisse de 0,04% à 41,92 dollars par rapport à la clôture de la veille (-2 cents).

Jeudi, les deux cours de référence avaient respectivement avancé de 0,95% et de 0,40%. Les acteurs sur les marchés "sont inquiets de deux choses", a expliqué James Williams de WTRG Economics. "Ils sont préoccupés d'abord de savoir si la Libye peut augmenter sa production de plus de 200.000 barils par jour, ce qui serait un

risque à la baisse", a-t-il affirmé. "Et ils sont aussi généralement inquiets de l'état de l'économie mondiale avec le Covid-19 et plus particulièrement les mesures de restriction en Europe", a-t-il ajouté. D'une façon générale, le marché reste préoccupé par "le fort niveau des stocks". "Même s'ils ont baissé, il y a encore bien plus de réserves de pétrole que la normale alors que la demande est moindre", a souligné cet analyste qui était aussi attentif à l'évolution économique de l'Inde, grand importateur de pétrole, dont la demande va être "incertaine".

"Le pétrole est à nouveau sous pression", a constaté pour sa part Craig Erlam, analyste de Oanda, alors que les contaminations par le nouveau coronavirus ont poursuivi leur accélération en Europe au cours des sept derniers jours et que la tendance se détériore aux Etats-Unis. Cette situation pourrait encourager les pays concernés à

durcir les mesures de lutte contre la diffusion du Covid-19 et à restreindre les déplacements, avec comme conséquence une chute de la consommation d'or noir. Les investisseurs ont les yeux rivés aussi sur la Libye, qui reprend ses exportations au moment où le marché est déjà excédentaire.

La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) prévoit une hausse progressive de la production au cours des semaines prochaines, quelques jours après l'annonce par l'homme fort de l'est du pays, Khalifa Haftar, de la levée d'un blocus de huit mois imposé par ses forces sur les sites pétroliers.

Le pays, qui dispose des réserves pétrolières les plus abondantes d'Afrique, est déchiré par un conflit entre deux pouvoirs rivaux: le Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, et le maréchal Haftar, dont les troupes sont basées à l'est.

INDE

Les réserves de change atteignent un record de plus de 545 milliards USD

Les réserves de change de l'Inde ont augmenté de 3,37 milliards de dollars pour atteindre un record de 545,03 milliards de dollars, a annoncé vendredi la Banque centrale indienne.

Les réserves de change de l'Inde comprennent des actifs en devises étrangères (FCA), les réserves d'or, les droits de tirage spéciaux (DTS) et la position de réserve auprès du Fonds monétaire international (FMI).

Sur une base hebdomadaire, les FCA, la plus grande composante des réserves de change, ont augmenté de 3,94 milliards de dollars pour s'établir à 501,4 milliards de dollars, selon le supplément statistique hebdomadaire de la Banque centrale indienne.

Par ailleurs, la valeur des réserves d'or du pays a diminué de 580 millions de dollars pour se situer à 37,4 milliards de dollars, alors que la position de réserve du pays auprès du FMI a augmenté de 14 millions de dollars pour atteindre 4,65 milliards de dollars. Il en est de même pour la valeur des DTS qui a augmenté de 1 million de dollars à 1,48 milliards de dollars, précise la même source.

USA

American Airlines emprunte 5,5 milliards de dollars au gouvernement

American Airlines a finalisé vendredi un prêt de 5,5 milliards de dollars auprès du gouvernement américain, à quelques jours d'une échéance cruciale pour les compagnies aériennes aux Etats-Unis, fragilisées par la pandémie.

L'administration de Donald Trump avait annoncé début juillet s'être mise d'accord avec les principales sociétés du secteur sur les contours d'une aide financière supplémentaire. Le montant du prêt, détaillé vendredi dans un document envoyé à l'autorité des marchés financiers, la SEC, est finalement plus élevé que celui évoqué alors par American Airlines (4,75 milliards).

La compagnie y souligne aussi qu'elle pourrait, sous certaines conditions, emprunter jusqu'à 7,5 milliards de dollars au Trésor américain. Le gouvernement a prévu au total deux enveloppes de 25 milliards de dollars pour aider les sociétés de transport aérien à faire face à la chute du trafic, l'une prévoyant des prêts à rembourser en échange de contreparties pour le contribuable, l'autre accordant des subventions en échange d'un engagement à ne pas supprimer d'emplois jusqu'au 30 septembre. Les compagnies étaient réticentes à accepter les prêts, de peur d'avoir à faire trop de concessions. Delta et Southwest ont d'ailleurs décliné cet été cette aide du gouvernement. Le prêt accepté par American Airlines prévoit bien l'attribution de "warrants" au Trésor américain, des produits financiers pouvant être convertis en actions. L'Etat pourrait ainsi devenir actionnaire minoritaire de la compagnie.

American Airlines s'est aussi engagé à ne pas verser de dividendes et à limiter les rémunérations de certains dirigeants jusqu'à douze mois après le remboursement des prêts.

La compagnie, qui a aussi levé 1,2 milliard de dollars en juillet auprès de Goldman Sachs, a prévu fin août qu'elle devrait licencier 19.000 salariés en octobre si le programme de subventions n'était pas étendu.

Sollicitée, elle n'a pas précisé vendredi si le prêt du gouvernement mettrait en suspens ce projet.

Un porte-parole a juste relayé un message adressé aux salariés, dans lequel American Airlines assure que le prêt va l'aider à "renforcer ses liquidités à long terme jusqu'à ce que la demande revienne" et que la direction continue parallèlement à "lutter pour une extension" des subventions.

Quand les compagnies s'étaient engagées à ne pas licencier jusqu'au 30 septembre, elles pensaient alors que la situation du trafic aérien se serait nettement améliorée à cette date, or c'est loin d'être le cas. Les patrons de toutes les grandes organisations du secteur plaident depuis plusieurs semaines à Washington pour des aides supplémentaires. Mais les discussions au Congrès restent pour l'instant dans l'impasse.

ECONOMIE MONDIALE

Le FMI évoque des perspectives «moins catastrophiques»

Les perspectives pour l'économie mondiale sont "moins catastrophiques" qu'estimé en juin, a annoncé jeudi le FMI, tout en prévenant que les pays n'étaient pas "au bout de leurs peines" causées par la pandémie de Covid-19.

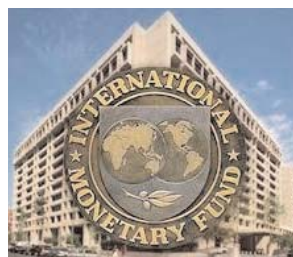
"Les récentes données économiques suggèrent que les perspectives peuvent être un peu moins désastreuses qu'au moment de la mise à jour du WEO (rapport sur les estimations de croissance) le 24 juin", a déclaré le porte-parole de l'institution Gerry Rice lors d'un point presse virtuel. "Certaines parties de l'économie mondiale commencent à passer le cap", a-t-il également ajouté, sans toutefois dévoiler de chiffres précis puisque le Fonds monétaire international ne publiera ses prochaines prévisions actualisées que le 13 octobre.

Le 24 juin, le Fonds avait dévoilé des perspectives économiques particulièrement sombres avec une estimation de plus de 12.000 milliards de dollars de pertes cumulées pour l'économie mondiale en 2020 et 2021.

Il tablait aussi sur une prévision de récession de 4,9% cette année, contre 3% anticipés en avril. Et pour certains

pays, notamment en Europe, l'estimation de contraction du Produit intérieur brut (PIB) était vertigineuse: -12,5% pour la France, -12,8% pour l'Espagne et l'Italie. La performance du deuxième trimestre en Chine et dans un certain nombre d'autres économies avancées, a été meilleure que prévu, a également indiqué jeudi Gerry Rice. Après la paralysie totale de l'activité mondiale, baptisée le "Grand Confinement" par le FMI, les pays ont commencé au deuxième trimestre à assouplir les mesures draconiennes prises pour tenter d'endiguer la pandémie. Autre élément positif: le FMI constate "des signes que le commerce mondial a commencé lentement sa reprise". Pour autant, a insisté Gerry Rice, l'économie mondiale n'est pas encore "au bout de ses peines".

En dehors de la Chine, les perspectives "restent très difficiles, en particulier pour de nombreux marchés émergents et pays en développement", a-t-il expliqué. Pour ces pays, la situation reste "précaire" alors qu'ils subissent la baisse des prix de produits de base, la baisse de la demande à l'exportation, la baisse du tourisme et la baisse des transferts de fonds en provenance de



l'étranger, a-t-il ajouté. La situation est particulièrement délicate pour les économies dépendant du tourisme et les besoins de financement restent importants. Le FMI surveille par ailleurs de près l'endettement des pays, alors qu'il y a une "augmentation significative de la vulnérabilité de la dette" pour nombre d'entre eux. Si le Fonds juge indispensable de maintenir les dépenses publiques pour soutenir l'économie, il exhorte aussi les gouvernements à prendre des mesures pour essayer de garantir que la dette reste soutenable, avec par exemple un assainissement budgétaire approprié.

JUSTICE

Etablissement pénitentiaires : "des milieux ouverts pour mieux intégrer les détenus"

Les établissements pénitentiaires seront équipés de milieux ouverts permettant une formation aux détenus pour leur meilleure intégration une fois libérés, a indiqué jeudi à Oran le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati.

Lors de son inspection du projet de réalisation d'un établissement pénitentier de 1.000 places à Misserghine dans le cadre de sa visite dans la wilaya, M. Zeghmati a souligné que "la stratégie adoptée jusqu'à présent pour la rééducation des détenus a montré ses limites", précisant que son département va créer des ateliers extérieurs permettant aux détenus de bénéficier d'une formation professionnelle qui leur permettra de mieux s'intégrer dans la société. A ce propos, M. Zeghmati a soutenu que "la rééducation et la réinsertion sont deux concepts qu'on ne peut dissocier" et que le détenu "ne peut pas s'intégrer dans la société s'il passe toute la durée de son incarcération dans un milieu fermé sans apprendre quelque chose d'utile". Cette réalité a incité le ministère à créer des ateliers externes dans des espaces ouverts, dont l'agriculture et le jardinage, a-t-il dit. Le ministre a, d'autre part, relevé que les années dures marquées par l'insécurité avaient imposé l'adoption d'une rééducation en milieu fermé pour les détenus, et qu'aujourd'hui, alors que la situation est différente, il est possible d'adopter de meilleurs moyens pour mieux intégrer les détenus.

"Il est de notre devoir d'assurer les meilleures conditions au détenu durant toute la durée de son incarcération et de l'aider à mieux se réintégrer dans la société à sa libération", a précisé le ministre. Par ailleurs, et lors de l'inauguration du tribunal du quartier "El-Othmania", le ministre a fait savoir qu'une réflexion a été engagée sur la manière d'alléger aux citoyens et aux instances judiciaires la procédure de délivrance du certificat de nationalité et de l'extrait du casier judiciaire, soulignant que bientôt seront déterminés les cas où l'administration publique peut demander ces deux documents. M. Zeghmati a ajouté qu'au moment où le pays a fait des avancées considérables dans la numérisation, de nombreuses administrations "exagèrent" en exigeant le certificat de nationalité et l'extrait du casier judiciaire dans des dossiers administratifs, même lorsque ces documents ont déjà été fournis pour la délivrance du passeport et de la carte biométrique. En visitant les salles du tribunal, le ministre a insisté auprès des agents, sur la prise en charge adéquate des sollicitations des citoyens et de leurs préoccupations, car, le tribunal est "un lieu public, et au service du citoyen avant tout", a-t-il dit, ajoutant : "nous sommes à même de relever le défi et d'améliorer le service". M. Zeghmati a également inspecté le siège du tribunal d'Oran au centre-ville et le tribunal de Felououan (ex cité Djamel-Eddine) et a pris connaissance des conditions de travail dans ces deux structures judiciaires. Le ministre de la justice, Garde des sceaux poursuit sa visite dans la wilaya d'Oran par l'inspection, dans l'après-midi, des sièges de la Cour d'Oran et le tribunal d'Es-Sénia.

CRIMINALITÉ

Promulgation prochaine d'un texte de loi contre l'enlèvement

Le secteur de la justice s'attèle, actuellement, à l'élaboration d'un texte de loi contre l'enlèvement devant être promulgué prochainement, a annoncé, jeudi à Oran, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, le ministre a indiqué que de nombreux ateliers sont ouverts actuellement dans le secteur de la justice et à leur tête la loi criminalisant l'enlèvement que le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a instruit sa préparation en août dernier afin de garantir la sécurité du citoyen.

Le Président de la République a chargé le ministre de la Justice, Garde des sceaux d'entamer la préparation de la loi contre l'enlèvement en vue de garantir la sécurité du citoyen et de lutter contre ce crime dont la peine d'emprisonnement proposée sera de cinq (5)

ans de prison à la perpétuité en cas d'assassinat, en plus d'une amende qui atteindra les deux millions de dinars. M. Zeghmati a également fait savoir que de nombreux textes de lois sont actuellement en phase de révision, dont la loi 01-06 concernant la lutte contre la corruption. Le ministre a annoncé, d'autre part, qu'une loi de procédure pénale est en cours d'élaboration dont la mouture sera soumise aux magistrats pour l'enrichir par des propositions, soulignant que "cette loi est importante et son enrichissement doit se faire par des propositions constructives de la part des magistrats du domaine".

Il a également annoncé le projet de revoir le tribunal criminel, faisant part d'une approche différente à ce qui existe actuellement, avant d'ajouter que le texte sera soumis aux magistrats et ensuite aux avocats et aux professeurs universitaires pour un débat

national sur le sujet, car "cette question sera entièrement revue". Le ministre a indiqué à ce propos que ce tribunal est devenu très coûteux à l'Etat au vu de l'effort et du temps consommés par les magistrats et les avocats, voire également les citoyens, soulignant qu'une grande problématique existe également au niveau du tribunal criminel d'appel, sachant que la majorité des jugements de première instance font l'objet d'appels et sont pour la plupart confirmés, ce qui consomme beaucoup de temps et d'efforts.

D'autre part, M. Zeghmati a insisté sur la nécessité de programmer les affaires en retard au niveau des tribunaux pour qu'elles n'agissent pas contre les intérêts des citoyens, affirmant que le problème des notifications sera prochainement réglé définitivement. Dans ce cadre et en réponse à la question d'un magistrat qui a fait état d'un grand nombre

de justiciables absents lors des procès car n'ayant pas reçu de convocations, le ministre a indiqué que "le taux des jugements et des décisions par défaut est de l'ordre de 32% au niveau national, ce qui représente une problématique devant être réglée bientôt par la numérisation". Il a également déclaré que, dans les deux ou trois prochaines semaines, une plateforme numérique réalisée avec le ministère de la Poste et des Télécommunications sera lancée pour les notifications, grâce à laquelle le problème sera réglé de manière définitive et il sera possible de notifier tout justiciable habitant en Algérie d'être informé sur la date de son procès. Le ministre s'est enquis, dans l'après-midi des conditions de travail au niveau de la Cour de justice d'Oran et a inspecté les travaux de réalisation du nouveau siège du tribunal d'Es-Sénia.

RÉGIONS - DÉVELOPPEMENT

Le raccordement des régions d'ombre et des zones agricoles au gaz et à l'électricité « parmi les priorités du gouvernement »

Le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar a affirmé, jeudi soir, à partir de la wilaya d'El Tarf que le raccordement des régions d'ombre et des zones agricoles aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, "figure parmi les priorités du programme du gouvernement".

"Entre 8000 et 12000 régions d'ombre recensées à ce jour à travers le territoire national nécessitent un raccordement aux réseaux de gaz et à l'électricité", a précisé le ministre lors de l'inspection de projet de réalisation d'un transformateur 30-60 kilovolt dans la commune de Besbes, dans le cadre d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'El Tarf.

Il a dans ce sens ajouté que les opérations de recensement de ces régions ont été menées en coordination avec les walis et les collectivités locales qui ont élaboré un programme de prise en charge "accordant la priorité aux régions les plus démunies".

Relevant que le taux de couverture en gaz à l'échelle nationale est actuellement à 62%, le ministre a fait savoir que près de 35 % desdites



régions recensées seront raccordées au réseau de gaz naturel "avant la fin de l'année en cours" assurant à cet égard que "l'ensemble du programme de raccordement au gaz sera achevé "d'ici la fin 2021".

M. Attar a ajouté que les régions de d'ombre sont situées loin des gazoducs et que le raccordement va nécessiter des investisse-

ments colossaux attestant que ces régions seront alimentées en électricité grâce "à l'énergie photovoltaïque et verra l'installation de grands réservoirs de gaz propane pour approvisionner les foyers en cette énergie".

La deuxième priorité du programme du gouvernement porte, selon le ministre, sur le raccordement des zones agricoles et les ateliers

artisans aux réseaux de gaz et d'électricité et ce eu égard à l'importance de ces activités dans la relance de la croissance économique dans "les plus brefs délais".

Il a rappelé à ce sujet que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné de faire bénéficier les agriculteurs et les producteurs versés dans l'industrie artisanale et dans la petite industrie, de l'électricité et du gaz, même si ces derniers ne se sont pas encore acquittés des 50% des frais de raccordement.

Au cours de cette visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Tarf, le ministre de l'Energie a présidé la cérémonie de raccordement au réseau de gaz naturel de près de 387 foyers dans la commune de Besbes (200 à la cité Sidi Djemil et 187 autres à la cité Nedjoua Bekhouche).

SITUATION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

M^{me} Benharrats tire la sonnette d'alarme

La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a déclaré, lors du lancement jeudi d'un projet pilote de tri des déchets marins dans le port de Cherchell (wilaya de Tipaza), que "la situation environnementale marine nécessite de tirer la sonnette d'alarme".

La ministre, qui a présidé à Tipaza la célébration de la Journée mondiale de la mer et la Journée de la Côte Méditerranéenne (respectivement les 24 et 25 septembre de chaque année), a affirmé que son département mène en collaboration avec d'autres secteurs concernés, des actions, notamment celles ayant trait à la sensibilisation et l'information, et ce à travers l'implication des professionnels de la pêche et l'Entreprise de gestion des ports.

Elle a, également, insisté sur la nécessaire implication de la communauté internationale dans la lutte contre la pollution des mers et des océans, "qui atteint des niveaux alarmants, notamment en Méditerranée".

Dans ce contexte, Mme Benharrats a indiqué que le projet de tri sélectif des déchets marins sera élargi dans tous les ports du pays, insistant sur l'impératif de signer des conventions avec des petites entreprises spécialisées dans leurs (déchets marins) valorisation et exploitation, notamment le plastique et les huiles. "L'Algérie, qui a ratifié de

nombreuses conventions internationales, dont la Convention de Barcelone, de la biodiversité et des changements climatiques, respecte ses engagements", a, par ailleurs, rappelé la ministre dans une allocution à l'issue de l'ouverture d'une journée d'études sur le sujet à la Maison de l'environnement du centre ville de Tipaza. "En tant que pays pilote dans le sud de la Méditerranée, l'Algérie a mis au point des stratégies et des plans d'action pour la protection des écosystèmes", a-t-elle poursuivi, citant entre autres, la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières, considérée comme un "outil de planification pour le développement durable des zones côtières et un cadre de concertation et de coordination entre les différents partenaires économiques et sociaux concernés pour la gestion et l'exploitation de ces zones".

Et de poursuivre : Cette stratégie vise également à maîtriser "le développement économique et urbain, à réduire la pollution de l'environnement et à préserver les écosystèmes", mettant en exergue l'impératif d'actualisation des données et outils, eu égard aux changements ayant impacté les régions côtières aux plans environnement, social et économique. L'Algérie, qui possède une côte de plus de 1600

km de long, constitue un "point chaud de la biodiversité en mer Méditerranée", néanmoins "l'exploitation de ses espèces marines, 4500 espèces recensées, demeure très faible ne dépassant pas les 3%", a déploré la ministre.

La mer Méditerranée englobe une multitude d'écosystèmes, dont 28% d'espèces endémiques, 7,5 % de faune et 18% de plantes marines. Toutefois, elle compte seulement 7% d'espèces de poissons, selon des statistiques mondiales. La mer Méditerranée fait l'objet de plusieurs menaces et pressions impactant négativement sur ses écosystèmes, dont l'urbanisme excessif, la surexploitation des ressources, la surpêche, la pollution et les déchets plastiques, a déclaré la ministre. Soulignant les efforts de l'Algérie dans lutte contre la pollution de l'environnement marin, notamment les déchets plastiques, la ministre a fait part d'un plan national de lutte contre la pollution de l'environnement marin, basé sur la décision onusienne préconisant des initiatives pour le nettoyage du milieu marin.

Selon les résultats d'analyses d'échantillons de déchets marins prélevés sur le littoral algérien, huit types de déchets marins ont été recensés, dont 75 % de déchets plastiques, a indiqué la ministre de l'Environnement.

TUNISIE

Interdiction de s'asseoir dans les cafés et de fumer le narguilé

Le ministre tunisien de la Santé, Fawzi Mehdi, a annoncé vendredi qu'à partir de lundi prochain, il sera interdit de s'asseoir dans les cafés et que les sanctions prévues contre les contrevenants peuvent aller jusqu'à la fermeture du local.

Dans une interview accordée à "Mosaïque FM", le ministre a fait savoir qu'il sera, également interdit de fumer le narguilé et ce dans le cadre d'une série de nouvelles mesures prises par le ministère pour limiter la propagation du Covid-19.

Il a ajouté que le ministère avait également décidé de limiter le nombre de personnes conviées à des cérémonies à environ 30% de la capacité des salles des fêtes, et d'imposer le port des masques dans les transports publics et privés, et en cas de non-respect de cette décision, les permis seront

retirés. Le ministre a, en outre, fait savoir qu'un confinement sanitaire général sera décrété dans chaque région comptant plus de 250 personnes infectées par le virus sur 100 mille habitants.

Les lieux de grands rassemblements seront fermés, les déplacements vers ces zones interdits et le port de masques sera obligatoire même dans les espaces ouverts. Concernant la pénurie de médicaments, le ministre a déclaré qu'elle est principalement liée à la nouvelle situation mondiale.



CHINE

Environnement : l'objectif des émissions de carbone de 2020 atteint en avance

La Chine a réalisé en avance, l'objectif des émissions de dioxyde de carbone de cette année, a déclaré vendredi le porte-parole du ministère de l'Ecologie et de l'Environnement, Liu Youbin.

Fin 2019, l'intensité des émissions de carbone du pays avait diminué de 48,1% par rapport au niveau enregistré en 2005, avec une part des combustibles non fossiles dans la consommation énergétique primaire atteignant 15,3%, a précisé M. Liu, cité par

l'agence Chine Nouvelle. La Chine attache depuis toujours une grande importance au changement climatique et a adopté une série de mesures, dont l'ajustement des structures industrielles, l'optimisation du mixe énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion de la construction de marchés du carbone, selon porte-parole.

Le marché pilote d'échange des droits d'émission du carbone de la Chine avait un

quota d'échange total de 406 millions de tonnes fin août, devenant le deuxième plus grand marché mondial, d'après le ministère.

Le pays est déterminé à travailler avec d'autres pays pour construire un système de gouvernance globale sur le climat, à la fois juste, équitable et gagnant-gagnant, à travers la coopération, et pour promouvoir l'application complète, efficace et durable de l'Accord de Paris, a ajouté M. Liu.

INDONÉSIE

Plus de 5 millions de maladies provoquées chaque année par la pollution de l'air

La pollution de l'air représente un grand problème pour la santé publique dans la capitale indonésienne, en étant à l'origine de plus de cinq millions de maladies chaque année, a relevé le gouverneur de Jakarta, Anies Baswedan.

"Des experts ont fait savoir que 5,5 millions de maladies recensées à Jakarta sont causées par la pollution atmosphérique

chaque année. Cela signifie que près de 11 cas sont enregistrés chaque minute", a déploré M. Baswedan qui s'exprimait lors d'un webinaire.

Mettant l'accent sur le trend haussier des dépenses de la santé publique à Jakarta qui compte plus de 30 millions d'habitants, le gouverneur a souligné l'impératif d'unir les forces pour améliorer la qualité de l'air

dans la ville et partant garantir une vie plus saine pour la population locale.

Par ailleurs, un rapport de Greenpeace sorti en 2017 intitulé "Jakarta's Silent Killer" a révélé que huit centrales au charbon en activité, situées à moins de 100 kilomètres de Jakarta, produisent des polluants dangereux qui dégradent significativement la qualité de l'air de la

capitale. En juillet 2019, une dizaine de Jakartaiens avaient déposé une plainte pour pollution contre sept responsables indonésiens, en les appelant à adopter "une attitude sérieuse" pour garantir le droit à la santé.

La pollution de l'air à Jakarta provient principalement des émissions des véhicules, des usines et des centrales électriques au charbon.

FRANCE

68 associations appellent à manifester à Calais pour les droits des migrants

Plusieurs dizaines d'associations ont appelé à manifester samedi pour les "droits des personnes exilées" à Calais (nord) alors qu'un arrêté y interdisant la distribution de nourriture aux migrants a été maintenu par la justice française en début de semaine, rapportent des médias.

Cette mobilisation à l'initiative de 68 associations intervient car "de Briançon (près de la frontière italienne) à Calais, on empêche les acteurs de solidarité de travailler, de s'exprimer", a alerté lors d'une conférence de presse Nina Marx, du Comité catholique contre la faim et pour le développement-Terre Solidaire.

La semaine dernière, le nouveau maire de Briançon, commune proche de la frontière franco-italienne, a exigé la fermeture d'un hébergement d'urgence, tandis qu'un arrêté de la préfecture interdisant la distribution de nourriture aux migrants à Calais a été maintenu par la justice, mardi.

Les ONG dont 13 avaient déposé un recours contre l'arrêté préfectoral ont



regretté vendredi une "marche arrière" de la justice, sous couvert de mesures sanitaires.

Calais est un point de passage privilégié des migrants qui se regroupent dans cette ville pour tenter de rejoindre clandestinement l'Angleterre. "On a le sentiment que les décisions obtenues ne font pas jurisprudence", a déploré Patrick Henrio, du Groupe d'information et de soutien des immigrés, soulignant "l'extraordinaire épuisement"

des militants qui ont dû "se substituer aux services de l'Etat" à Calais. Il a aussi fustigé la politique du ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, "contraire aux droits fondamentaux: dormir, se nourrir, se laver", évoquant notamment les expulsions de camps et le manque d'eau. De son côté, la Défenseuse des droits Claire Hédon a dénoncé jeudi les conditions de vie "dégradantes et inhumaines" des migrants à Calais. Après une visite de deux jours sur place, Mme Hédon a déploré "la volonté d'invisibiliser les exilés à Calais", où environ 1.200 à 1.500 migrants désireux de rallier la Grande-Bretagne, dont des femmes et des nourrissons, "dorment à même le sol, cachés sous des buissons, quelles que soient les conditions climatiques". Elle a aussi appelé "les pouvoirs publics à ne pas s'obstiner dans ce qui s'apparente à un déni d'existence des exilés qui, présents sur notre territoire, doivent être traités dignement, conformément au droit et aux engagements internationaux qui lient la France". (APS)

CHINE

Crime organisé en Chine : plus de 199.000 personnes inculpées

A la fin du mois dernier, un total de 199.478 personnes avaient été inculpées dans 31.840 affaires de crime organisé ou d'intimidation locales en Chine depuis le lancement d'une campagne de lutte contre ces crimes en 2018.

Les procès en première instance de plus de 151.000 personnes ont été conclus, et des jugements définitifs contre plus de 83.000 personnes ont été prononcés après un procès en appel, selon un communiqué du Bureau national contre le crime organisé.

L'argent et les actifs d'une valeur d'environ 43,6 milliards de yuans (6,4 milliards de dollars) impliqués dans ces affaires ont été saisis ou confisqués selon les décisions des tribunaux, a indiqué le bureau, ajoutant qu'il restait encore 14,6 milliards de yuans sous procédures d'exécution.

USA

Une ville californienne va interdire chips et bonbons aux caisses des supermarchés

La ville de Berkeley, bastion progressiste du nord de la Californie, va interdire la vente des produits trop sucrés ou salés sur les présentoirs situés aux caisses des supermarchés afin de promouvoir une alimentation plus saine, une première aux Etats-Unis selon des médias locaux.

Le conseil municipal de Berkeley, ville universitaire de 120.000 habitants près de San Francisco, a adopté cette semaine à l'unanimité une ordonnance qui bannira des caisses les produits contenant plus de 5 grammes de sucres ajoutés ou plus de 250 mg de sodium par portion. L'interdiction vise également toutes les boissons contenant des sucres ajoutés ou des édulcorants artificiels.

L'ordonnance relève que "des aliments bon marché et riches en sel, graisses saturées et sucres ajoutés sont prédominants dans les présentoirs des caisses".

Les clients y sont "plus enclins à effectuer des achats impulsifs et les parents se battent avec leurs enfants qui réclament des confiseries à la fin des courses".

L'interdiction, qui doit s'appliquer à 25 supermarchés de la ville, entrera en vigueur en mars prochain et les premières visites des inspecteurs sanitaires sont prévues en janvier 2022.

"Ce qui est bon pour les clients à Berkeley est aussi bon pour nos commerces", a lancé Kate Harrison, l'une des élues à l'origine de cette mesure.

En 2014, Berkeley avait déjà été la première à imposer une taxe sur les sodas, une initiative reprise ensuite par plusieurs autres grandes villes américaines.

Selon une étude publiée début 2019, les habitants de Berkeley avaient diminué leur consommation de boissons sucrées de 21% dans l'année qui avait suivi la mise en place de cette "taxe sodas". La chute atteignait 52% en 2017.

S A N T É - A L G É R I E

HÔPITAUX - SERVICES EPH d'Ain Taya: les inspecteurs dépêchés par le ministère satisfaits des conditions d'accueil des patients

Une délégation d'inspecteurs dépêchée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à l'Établissement public hospitalier (EPH) d'Ain Taya (Alger) a exprimé sa "satisfaction" quant aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients, a-t-on constaté mardi.

Ces inspecteurs ont effectué une visite inopinée, dans le cadre de leurs missions, à l'hôpital d'Ain Taya en vue de s'enquérir des services offerts aux citoyens en matière d'accueil et de prise en charge des patients.

Ils ont exprimé leur "satisfaction" quant au déroulement du travail au niveau des différents services, dont le service des urgences et les services spécialisés, à l'instar des services de gynécologie obstétrique, de chirurgie et de pédiatrie.

Les inspecteurs ont suivi "le parcours habituel" de tout citoyen à l'hôpital en vue de s'enquérir des conditions d'accueil, notamment au niveau du service gynécologie obstétrique d'autant que ce service enregistre un grand afflux des femmes.

Au cours de cette mission, les inspecteurs ont focalisé sur le respect des dispositions d'hygiène, notamment ces derniers mois qui coïncidaient avec la propagation du nouveau coronavirus, ainsi que la disponibilité des équipements médicaux (scanners, laboratoires et réactifs) mais aussi la présence des staffs médicaux et paramédicaux dans les différents services.

Un retour progressif a été enregistré au niveau du service de chirurgie qui a été réservé pendant plus de 4 mois à l'accueil des personnes contaminées au Covid-19.

Plusieurs opérations chirurgicales d'urgence ont été programmées récemment, avec maintien du système de prévention contre le coronavirus au cas où il y aura une autre vague de contamination, selon les déclarations du staff médical. Le staff médical spécialisé a soulevé ses préoccupations aux inspecteurs, essentiellement liées au manque de médecins réanimateurs (7 médecins uniquement), jugeant ce nombre "insuffisant" pour le bon déroulement de l'hôpital, outre le renforcement de certains services de l'établissement à savoir l'obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie.

Pour sa part, la directrice de l'EPH d'Ain Taya, Zahia Kalthoum a affirmé que la particularité de cet hôpital réside dans sa situation géographique à savoir, l'Est d'Alger, c'est pourquoi un nombre important de patientes y viennent, notamment de la wilaya de Boumerdes pour des services de maternité. A ce propos, 16 lits pour les parturientes atteintes du coronavirus ont été affectés, sur un total de 105 lits relevant du service de maternité, a-t-elle ajouté.

Des équipes de l'inspection générale du ministère de la Santé avaient procédé, récemment, à des opérations d'inspection et d'évaluation générales de plusieurs structures et établissements sanitaires publics et privés, sur instruction du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid.

Le ministre avait donné "des instructions visant à s'enquérir de la qualité des services fournis aux citoyens en matière d'accueil et de prise en charge des malades, de gestion des urgences, d'hygiène et de maîtrise de la gestion et de la maintenance des équipements médicaux pour optimiser leur utilisation et assurer les meilleures conditions de travail au profit des professionnels de la santé".

Il s'agit, en outre, "de s'enquérir de la mise en œuvre par ces établissements des instructions et orientations données dernièrement par l'administration centrale visant l'amélioration du niveau de prise en charge des citoyens et le traitement des lacunes enregistrées pour une meilleure protection sanitaire, dans le cadre de la nouvelle stratégie de santé, en application des orientations du gouvernement", outre "le renforcement et l'appui des activités sanitaires dans les différentes spécialités, au vu de l'amélioration de la situation épidémiologique.

175 nouveaux cas, 110 guérisons et 4 décès

Cent soixante-quinze (175) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 110 guérisons et 4 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 50.754 dont 175 nouveaux cas, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1707 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 35.654, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 22 autres n'ont notifié aucun cas, alors que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.



Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle "exige

de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique",

rappelant "l'obligation du respect du confinement et du port du masque".

LOI SUR LA PROTECTION DU PERSONNEL MÉDICAL Zeghmati: "la protection pénale du corps médical n'a pas abrogé les dispositions garantissant la protection du citoyen"

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a affirmé mardi à Alger que les dispositions approuvées dans le but de garantir une protection pénale au personnel des établissements de santé "n'ont pas abrogé" les autres dispositions prévues dans le code de procédure pénal relatives à la protection du citoyen. S'exprimant au terme de la présentation du projet de loi modifiant le code de procédure pénal portant protection pénale du personnel de la santé devant la commission spécialisée de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), M. Zeghmati a indiqué que les dispositions prévues par l'ordonnance "n'ont pas abrogé les autres dispositions prévues dans le code de procédure pénal relatives à la protection du citoyen au niveau des structures publiques". Répondant aux préoccupations des membres de la commission relatives dans l'ensemble aux modalités de concilier entre la protection du médecin et du citoyen, le ministre a reconnu que cer-

tains dispositions prévues dans le texte du projet de loi "sont effectivement dissuasives et peuvent paraître exagérées", mais le juge est le seul habilité à définir le responsable du dépassement ou de la violation de la loi entre le médecin et le citoyen. Le ministre a indiqué, d'autre part, que dans certains cas traités au niveau des tribunaux, le citoyen "s'est vu infligé des peines symboliques car il s'est avéré qu'il s'agissait d'une provocation de la part du médecin", réaffirmant que les dispositions relatives à la protection du citoyen contre les agressions n'ont pas été abrogées, et partant le médecin, en tant que citoyen, "fera l'objet de poursuite, voire de sanction en cas de violation du droit du citoyen". Les nouvelles dispositions prévues dans ledit projet de loi prévoient la garantie "d'une protection pénale de tout le personnel des établissements de santé publics et privés, notamment contre les agressions verbales et physiques, en sus de la sanction de l'atteinte aux biens immobiliers et mobi-

liers des établissements de santé, et l'exploitation des réseaux sociaux pour porter atteinte à la dignité du malade ou au respect dû aux personnes décédées". Le texte de loi vise notamment à mettre en place un dispositif pénal approprié destiné à protéger les professionnels de la santé face à la recrudescence des actes d'agression subis dans le cadre de leurs fonctions et à "réprimer les actes d'atteintes à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos" ainsi qu'à "réprimer l'intrusion aux lieux non ouverts aux publics au sein des établissements hospitaliers et la répression aggravée des actes de destruction des biens et des équipements médicaux". Le même texte stipule que "la majorité des actes criminalisés doivent être considérés comme délit afin de permettre à la justice une dissuasion immédiate et adéquate des leurs auteurs tout en prononçant de sévères peines allant, parfois, à 20 ans de prison tandis que des peines

pénales allant à la perpétuité et à l'exécution seront prononcées contre les actes dangereux". L'ordonnance prévoit aussi une condamnation d'une à 3 années pour toute agression verbale, de 3 à 10 ans pour toute agression physique selon la gravité de l'acte et jusqu'à la perpétuité en cas de décès de la personne agressée. Pour ce qui est des pertes matérielles, en plus de la condamnation à une peine de 2 à 10 ans, une pénalisation financière sera appliquée de l'ordre de 3 millions de dinars, à laquelle s'ajoute la demande de réparation présentée par l'établissement agressé. Le ministre de la Justice a estimé lors de la présentation du projet de loi que cette ordonnance se voulait une reconnaissance des sacrifices et efforts consentis par le corps médical et le staff administratif notamment durant la crise sanitaire provoquée par la pandémie Covid-19, et ce en vue de les protéger en toute circonstance contre les agressions mais aussi pour protéger les patients et les structures sanitaires.

APN

Adoption de l'Ordonnance modifiant et complétant la loi relative à la santé

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi, le projet de loi portant approbation de l'Ordonnance modifiant et complétant la loi relative à la santé.

Le vote s'est déroulé sans débat lors d'un plénière présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine, après présentation du texte de loi par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed. A l'occasion, M. Benbahmed a précisé que le ministère de l'Industrie pharmaceutique, érigé en secteur stratégique, œuvrait pour une politique pharmaceutique et industrielle cohérente sur les plans organisationnel et économique, en

prenant en charge la couverture de tout le processus de fabrication de médicaments en Algérie". Il a ajouté en outre que le ministère "prendra en charge la régulation de l'activité d'importation au profit de la production nationale et l'orientation vers l'exportation, ce qui permettra au ministère d'élaborer et d'intervenir dans la politique d'enregistrement et d'approvisionnement de produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux, de fixer les prix, les marges bénéficiaires et le remboursement et de soutenir le produit local". Afin de réaliser les objectifs escomptés, le ministre a fait part de l'amendement de certaines dispositions de la loi 18-11

du 2 juillet 2018 relative à la Santé, plus particulièrement le volet lié à l'inspection des entreprises pharmaceutiques et la définition de la liste des produits pharmaceutiques et des équipements nécessaires".

Cet amendement vise également le placement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques sous tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique, l'autorisation temporaire de l'utilisation des médicaments ainsi que les dispositions concernant les études cliniques à effectuer avec des industriels locaux ou des partenaires étrangers".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Plus de 984.000 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 984.068 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles vendredi à 11h00 GMT.

Plus de 32.298.410 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 22.141.000 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de jeudi, 5.730 nouveaux décès et 312.068 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 1.141 nouveaux morts, les Etats-Unis (846) et le Brésil (831). Les Etats-Unis sont le



pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 202.827 décès pour 6.979.937 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopk ins. Au moins 2.710.183 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus

touchés sont le Brésil avec 139.808 morts pour 4.657.702 cas, l'Inde avec 92.290 morts (5.818.570 cas), le Mexique avec 75.439 morts (715.457 cas), et le Royaume-Uni avec 41.902 morts (416.363 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui

déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 97 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), l'Espagne (67), la Bolivie (67), et le Brésil (66). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.322 cas (8 nouveaux entre jeudi et vendredi), dont 4.634 décès et 80.522 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient vendredi à 11h00 GMT 332.701 décès pour 9.020.315 cas, l'Europe 228.459 décès (5.128.975 cas), les Etats-Unis et le Canada 212.113 décès (7.128.683 cas), l'Asie 131.533 décès (7.665.710 cas), le Moyen-Orient 43.622 décès (1.883.757 cas), l'Afrique 34.706 décès (1.439.657 cas), et l'Océanie 934 décès (31.321 cas).

COLOMBIE

Plus de 25.000 décès dus au nouveau coronavirus

La Colombie a signalé vendredi 7.494 cas supplémentaires d'infection au nouveau coronavirus et 179 décès ces dernières 24 heures, ce qui porte leur nombre respectif à 798.317 et 25.103, selon le ministère de la Santé. Bogota va connaître une deuxième vague d'infections entre novembre et décembre, averti le secrétaire à la Santé de la ville, Alejandro Gomez, en exhortant les citoyens à continuer à respecter les mesures sanitaires pour réduire la propagation du virus. Par ailleurs, Julian Laverde, vice-président en charge de l'exploitation du réseau de la compagnie aérienne Avianca Airlines, a annoncé la réouverture de 11 lignes intérieures à compter du 1er octobre. "Dans cette phase, il est toujours essentiel que les passagers prennent soin d'eux et respectent strictement les protocoles de biosécurité", a-t-il toutefois demandé.

FRANCE

Encore près de 16.000 nouveaux cas en 24h

La France a enregistré 15.797 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures, confirmant la forte tendance à la hausse après le record de la veille (16.096 cas), selon les données publiées vendredi soir par Santé Publique France.

Alors que de nouvelles mesures de restriction ont été annoncées cette semaine pour tenter d'endiguer l'épidémie, 56 personnes sont décédées dans les dernières 24 heures, quatre de plus que la veille.

La part de malades parmi les personnes testées (le taux de positivité) continue par ailleurs à augmenter. Il est de 6,9% contre 6,5% jeudi et 6,2% mercredi. Sur les sept derniers jours, 4.069 nouvelles hospitalisations ont été enregistrées, dont 747 cas graves en réanimation, soit 29 de plus que la veille. Depuis le début de l'épidémie, au moins 31.661 personnes sont mortes pour des causes liées au coronavirus, dont 20.995 en milieu hospitalier. 1.125 foyers de circulation de l'épidémie ou "clusters" sont en cours d'investigation, soit plus de 94 en vingt-quatre heures. 101 départements français, soit la quasi totalité, sont en situation de vulnérabilité. L'épidémie de Covid-19 en France est dans "un e phase ascendante", a averti vendredi Santé publique France. Parmi les points "inquiétants", l'agence sanitaire relève la "circulation de plus en plus forte" du virus chez les personnes âgées.

AFRIQUE

Le nombre de morts en Afrique dus au COVID-19 dépasse les 35.000

Le nombre total de cas confirmés de COVID-19 en Afrique a atteint vendredi 1.437.072 et le nombre de décès a dépassé les 35.000, ont déclaré les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). L'agence continentale de contrôle et de prévention des maladies a indiqué dans un communiqué que le nombre de décès dus à des maladies liées au COVID-19 en Afrique a atteint vendredi 35.007.

Le CDC Afrique a également indiqué que le nombre de personnes qui ont guéri du virus infectieux à travers le continent a atteint à ce jour 1.184.645. Outre l'impact inégal de la pandémie de

COVID-19 sur les pays africains, le CDC Afrique a également fait remarquer que les pays africains les plus touchés par le COVID-19 - en termes de nombre de cas positifs - comprennent l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Maroc, l'Ethiopie et le Nigeria. La région de l'Afrique australe est la région la plus touchée par le COVID-19, tant en termes de nombre de cas positifs confirmés que de nombre de décès, a-t-on noté.

La région de l'Afrique du Nord est la deuxième région africaine la plus touchée par le COVID-19, a-t-on noté. Cinq pays ont enregistré 71 % du nombre total de cas de COVID-19 sur le continent :

L'Afrique du Sud avec 47 %, suivie du Maroc avec 8 %, et de l'Egypte, en troisième position, avec 7 %.

L'Ethiopie et le Nigeria complètent la liste des cinq pays les plus touchés par le COVID-19 et ont respectivement enregistré 5 et 4 % du nombre total de cas. L'Afrique du Sud compte actuellement le plus grand nombre de cas de COVID-19, soit 667.049.

Le pays compte également le plus grand nombre de décès liés au COVID-19, soit 16.283. Le nombre total de cas de COVID-19 sur le continent représente environ 4,5 % du total mondial, selon le CDC Afrique.

USA

Les CDC américains prévoient jusqu'à 226.000 décès dans le pays d'ici le 17 octobre

Une nouvelle prévision d'ensemble publiée par les Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) américains prévoit jusqu'à 226.000 décès dus au COVID-19 aux Etats-Unis d'ici le 17 octobre.

Selon la nouvelle prévision d'ensemble nationale, de 3.400 à 7.400 nouveaux décès seront probablement signalés au cours de la semaine se terminant le 17 octobre, avec un total de 214.000 à 226.000 morts du COVID-19 enregistrés à cette date.

"Les prévisions d'ensemble au niveau des Etats et des terri-

toires estiment qu'au cours des 4 prochaines semaines, le nombre de décès nouvellement signalés par semaine pourrait diminuer dans cinq juridictions et augmenter dans une juridiction", a ajouté la projection mise à jour jeudi sur le site Internet du CDC. Les tendances du nombre de décès futurs signalés sont incertaines ou devraient rester stables dans les autres Etats et territoires, a également noté la projection. Selon un décompte de l'université Johns Hopkins, le nombre de cas de COVID-19 aux Etats-Unis avoisinait les 7 millions vendredi après-midi, avec plus de 203.000 décès.

BRÉSIL

Plus de 140.000 décès dus au nouveau coronavirus

Le Brésil a annoncé vendredi que 729 décès dus au COVID-19 avaient été enregistrés ces dernières 24 heures, portant le total national à 140.537. Selon le ministère de la Santé, 31.911 nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus ont été signalés depuis jeudi, portant le nombre total de cas à 4.689.613. L'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé du pays, demeure l'épicentre de l'épidémie nationale, avec 964.921 cas d'infection et 34.877 décès, suivi par celui de Rio de Janeiro, avec 259.488 cas et 18.166 décès. Alors qu'ils avaient été débordés les premiers mois, les systèmes de santé de 17 des 27 Etats du pays ont signalé que le taux d'occupation en service de soins intensifs était

tombé en deçà de 60%, seuls les Etats de Rio de Janeiro et de Goiás demeurant dans une situation critique, avec un taux de plus de 80%, selon la Fondation Oswaldo Cruz, un organisme de santé publique sous tutelle du ministère de la Santé. L'exécutif de l'Etat de Sao Paulo a annoncé vendredi que la moyenne des décès quotidiens dus au COVID-19 était tombée la semaine dernière à son plus bas niveau depuis mai, avec une moyenne de 158 décès par jour, soit une diminution de 14% par rapport à la semaine précédente.

En outre, le nombre de nouveaux cas quotidiens a baissé de 2%, avec une moyenne de 1.110 nouveaux cas par jour.

INDE

Le nombre de cas s'élève à 5.903.932, dont 93.379 décès

Le nombre de cas d'infection confirmés au nouveau coronavirus en Inde est passé à 5.903.932, avec 85.362 cas supplémentaires ces dernières 24 heures, a annoncé samedi le ministère de la Santé. On a enregistré au cours de la même période 1.089 décès dus au COVID-19 dans le pays, portant le bilan à

93.379, a-t-il ajouté. Selon le ministère, 4.849.584 personnes ont quitté l'hôpital après avoir montré une amélioration de leur état de santé. Le nombre de cas actifs dans le pays à l'heure actuelle est de 960.966, a-t-il indiqué. Par ailleurs, plus de 70 millions d'échantillons (70.269.975) ont été testés à ce jour en

Inde, dont 1.341.535 tests effectués pour la seule journée de vendredi, a annoncé le Conseil indien de la recherche médicale (ICMR).

L'Inde demeure à ce jour toujours aux prises avec l'épidémie de nouveau coronavirus, étant le deuxième pays le plus touché dans le monde.

CHINE

La Chine veut produire 610 millions de doses de vaccins par an

La Chine prévoit d'être en capacité d'ici à la fin de l'année de produire 610 millions de doses par an de plusieurs vaccins contre l'épidémie de Covid-19, ont annoncé vendredi à Pékin des responsables chinois de la santé. La mise au point de onze vaccins chinois, sur 59 projets au total, est désormais entrée dans la phase des essais cliniques, a à cet égard souligné Wu Yuanbin, du ministère de la Santé. "Le travail de recherche et de développement en Chine de vaccins contre le Covid-19 occupe une position de premier plan", ajoute la même source, avant de souligner "le bon niveau de l'innocuité vaccinale et l'absence de graves effets indésirables".

"L'innocuité du vaccin utilisé dans l'urgence a été totalement authentifiée mais son efficacité n'a pas été complètement certifiée", a de son côté noté Zheng Zhongwei, de la Commission nationale de la santé, promettant que le produit final serait "accessible" au grand public.

Deux vaccins fabriqués par la société China National Biotec Group (CNBG), une filiale de Sinopharm, ont été testés sur plus de 35.000 personnes au Moyen-Orient, a souligné Wu Yu anbin, auxquels s'ajoute un autre grand producteur chinois de vaccins, Sinovac, qui a procédé à des essais en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est. Un vaccin mis au point en commun par CanSino Biologicals et l'armée chinoise devrait lui aussi donner lieu à des tests à l'étranger, cette fois dans des pays européens et asiatiques qui ont donné leur accord, selon ces responsables.

TENDINITE DE L'ÉPAULE LES SOLUTIONS POUR SOULAGER LA DOULEUR

Ce sont les jeunes femmes actives qui sont le plus touchées par les tendinites de l'épaule. Quand se servir un verre, s'habiller ou porter un sac devient douloureux, il ne faut pas forcer mais consulter. Les conseils du rhumatologue pour soulager la douleur.

Après la lombalgie, la tendinite de l'épaule est le deuxième motif de consultation chez les rhumatologues. Elle s'explique par la situation des tendons qui, lors de certains mouvements, sont irrités par l'acromion, appendice osseux de l'omoplate. "Dans plus de la moitié des cas, elle fait suite à un effort inhabituel ou à une chute sans gravité apparente", explique le Dr Jeanne Charrin, rhumatologue.

La douleur apparaît avec le mouvement, devenant plus intense à l'effort et pendant la nuit.

Difficile alors de se reposer, d'enfiler un T-shirt ou simplement d'attraper un dossier rangé en haut du placard. Une atteinte handicapante mais sans gravité qui disparaît en quelques semaines. Elle n'a rien à voir avec une arthrose et n'entraîne que très exceptionnellement une rupture des tendons.

Antalgiques, infiltrations ou massages, découvrez les solutions pour soulager la douleur de l'épaule.

Tendinite de l'épaule: c'est fréquent

La tendinite de l'épaule trouve aussi son origine dans la répétition de gestes, par exemple professionnels, irritant les tendons. Dans environ 30 % des cas, l'inflammation s'accompagne d'une calcification tendineuse, due à un dépôt de calcium en surface des tendons.

Premières touchées: les femmes actives entre 25 et 50 ans. Immobilisation, glaçage, antalgiques par voie orale, infiltration font partie des traitements habituels.

Tendinite de l'épaule: calmer la douleur

Le but du traitement? Empêcher la tendinite de devenir chronique. Le médecin (généraliste, médecin du sport ou rhumatologue) prescrit des antalgiques et des anti-inflammatoires. A prendre pendant une dizaine de jours sous forme de médicaments et de pommades à passer sur

l'épaule. Associé à un repos relatif de l'articulation (ni bricolage, ni sport), le traitement est efficace lorsqu'il est pris à la bonne dose: 80 % de guérison!

Tendinite de l'épaule: et les infiltrations?

Si la douleur persiste, le médecin peut proposer des infiltrations (trois séances à une semaine d'intervalle). Elles consistent à injecter, autour des tendons atteints, de la cortisone agissant à la fois sur la douleur et sur l'inflammation. Ce traitement local, plus précis et plus ciblé que les médicaments, marche très bien. Mais si, après la troisième séance, la tendinite n'a pas disparu, il faut envisager des soins différents.

Tendinite de l'épaule: le massage aux ultrasons

On peut aussi faire appel à la physiothérapie. Le kinésithérapeute passe sur l'épaule un petit appareil qui envoie des ultrasons ou des ondes courtes visant à réduire l'inflammation. Parfois, il masse également la nuque pour décontracter les muscles du cou. Ce traitement compte en général une quinzaine de séances, sur six semaines environ, en complément des médicaments.

Et les ondes de choc?

Seuls quelques centres spécialisés en rhumatologie sont équipés de l'appareil, qui délivre ces ondes sonores discontinues, comme celles utilisées pour éliminer les calculs rénaux. Elles agissent directement sur les tendons, stimulent leur vascularisation et accélèrent leur cicatrisation. Deux ou trois séances de dix minutes sont nécessaires, espacées de dix à quinze jours. Inconvénients: la technique est parfois douloureuse et n'est pas prise en charge. En revanche, elle est efficace: plus de 70 % de résultats positifs au bout de six semaines.



S'il y a des calcifications

En cas de tendinite avec calcification, il est possible de réaliser une "trituration" (fragmentation), avec ponction des petites plaques calcifiées, lavage et aspiration. Dans 20 % des cas, ces dépôts calcifiés sont retirés chirurgicalement. En l'absence de calcification, l'intervention est très rare. Elle consiste à pratiquer une acromioplastie (on racle une partie de l'os) et un nettoyage des tendons. Ces opérations, réalisées par arthroscopie, le plus souvent sous anesthésie générale, sont douloureuses et nécessitent une hospitalisation de quatre ou cinq jours. Elles sont suivies de deux mois de rééducation douce (balnéothérapie), au rythme de deux ou trois séances par semaine.

Tendinite: avez-vous une épaule gelée?

Quand on ne peut presque plus bouger le bras, les médecins parlent d'épaule gelée.

Ce blocage est dû à une capsule, c'est-à-dire une rétraction de l'enveloppe qui recouvre l'articulation.

Il devient impossible de lever le bras pour accomplir les gestes les plus quotidiens (enfiler un vêtement, attraper un objet placé en hauteur...).

D'origine mal connue, la capsule peut durer entre 9 et 18 mois. Les traitements reposent sur les anti-inflammatoires et les antalgiques, associés parfois à des infiltrations de corticoïdes. Quand la douleur est atténuée, des séances de kinésithérapie aident à retrouver une certaine mobilité.

TENDINITE : 4 MÉTHODES NATURELLES POUR LA SOIGNER

Les vacances sont souvent l'occasion de se remettre au tennis, au jogging ou au beach-volley... Et sont aussi l'occasion de tendinites de la cheville ou du genou, faute de s'être bien échauffé ! Voici quelques recettes naturelles pour soulager la douleur et l'inflammation avant de consulter un médecin.

Le traitement de base d'une tendinite est simple: du repos et du froid (appliquez une poche réfrigérée pendant une quinzaine de minutes sur l'en-

droit où vous avez mal). Mais certains remèdes peuvent venir en complément pour aider à soulager la douleur.

En homéopathie

Prenez Arnica montana 9 CH, 5 granules toutes les heures en alternance avec Ruta graveolens 7 CH. Espacez ensuite les prises en fonction de l'amélioration. Dans les inflammations de l'épaule, prenez en plus Bryonia alba 15 CH, 5 granules deux fois par jour.

En oligothérapie

Prenez du cuivre, 2 à 3 prises par jour, pendant 10 à 15 jours. Ajoutez Magnésium et Potassium, 1 prise par jour, en alternant l'un et l'autre.

En phytothérapie

Hachez 2 cuillères à soupe de racine de gingembre fraîche (que l'on trouve en magasin bio), ajoutez 500 ml d'eau bouillante, remuez puis laissez macérer pendant 20 mn. Trempez un morceau de tissu dans la casserole. Es-

sorez-le un peu puis appliquez-le sur la région douloureuse pendant environ 5 mn. A renouveler 3 ou 4 fois dans la journée.

En aromathérapie

Dans de l'huile végétale d'argan, mélangez 2 ml d'huile essentielle de génevrier, 2 ml d'huile essentielle de gaulthérie, 2 ml d'huile essentielle de menthe poivrée. Faites une friction de l'endroit douloureux, de 2 à 4 fois par jour.



Les bons gestes pour renforcer son cou

Voici une série d'exercices pour muscler son cou. Objectif : prévenir les douleurs et les raideurs dans la nuque et les épaules. Le stress, la fatigue, un faux mouvement... Les douleurs à la nuque et les épaules sont vite arrivées. Voici les bons mouvements pour prévenir les raideurs. Ils sont à pratiquer deux à trois fois par semaine.

MUSCLER SON COU : VERSION FACILE
Position de départ
Debout, jambes écartées de la largeur du bassin, hisser la tête vers le ciel pour grandir la colonne vertébrale en gardant les épaules abaissées et détendues.

Mouvement 1
Croiser les mains derrière la tête. Les coudes sont écartés et le menton, rentré.

Sur une expiration, pousser les mains vers l'avant tandis que la tête, immobile, résiste à la pression jusqu'à sentir une contraction dans l'arrière du cou, mais sans douleur ni crispation. Maintenir 5 à 10 secondes. Répéter 10 fois.

Mouvement 2
Poser une paume de main sur le front et rentrer le menton.

Sur une expiration, exercer une pression de la main sur le front et, en même temps, pousser la tête vers l'avant et vers le bas, en la gardant immobile, jusqu'à sentir une contraction dans l'avant du cou, sans douleur ni crispation. Maintenir 5 à 10 secondes. Répéter 10 fois.

Mouvement 3
Poser la paume de main gauche sur la tempe gauche, coude écarté et menton un peu rentré.

Sur une expiration, pousser progressivement la main sur la tempe tandis que la tête résiste en restant immobile. Pour augmenter la résistance, pousser en même temps la tête vers le haut, jusqu'à sentir une contraction dans le côté gauche du cou. Maintenir la contraction 5 à 10 secondes puis relâcher. Répéter 5 fois de chaque côté.

MUSCLER SON COU : VERSION AVANCÉE

Position de départ
Allongé sur le dos, bras le long du corps, jambes serrées, fléchir les pieds vers soi et poser les pieds sur les crêtes iliaques (les petits os situés sur chaque hanche). Les coudes, légèrement écartés, sont posés au sol. Baisser un petit peu le menton.
Sur une inspiration, soulever délicatement la tête de 2 ou 3 cm en maintenant les épaules détendues au sol.

Mouvement
Expirer et tourner lentement la tête vers la gauche en la maintenant dans l'axe de la colonne vertébrale. Garder tout le reste du corps immobile et sans tension. Inspirer en ramenant lentement la tête au centre, sans la reposer au sol.

Expirer en tournant la tête vers la droite.
Inspirer en la ramenant au centre.
Répéter 3 fois au début (en repos) et 5 fois à chaque série si c'est trop dur, puis monter peu à peu jusqu'à 10 ou 20 séries.

ÉPAULE DOULOUREUSE QUELLES SOLUTIONS ?

Une chute au ski, des années de tennis... La cause du problème est parfois évidente. Mais une épaule peut également faire mal sans raison apparente. Elle nécessite alors des examens plus approfondis afin de trouver le bon traitement.

Épaule douloureuse : déterminer l'origine de la douleur

Particulièrement mobile, l'articulation de l'épaule est aussi très complexe et fragile. Contrairement à la hanche, solidement emboîtée entre le bassin et la cuisse, la stabilité de l'épaule est assurée par un ensemble de muscles, de tendons et de ligaments sollicités en permanence. Si elle subit l'usure naturelle du temps, toutes ces parties « molles » risquent aussi de s'abîmer prématurément quand elles sont exposées à des gestes répétitifs, la plupart du temps dus à l'activité professionnelle ou à la pratique sportive.

« Méthodiquement ne conclure d'emblée à un problème mécanique, avertit le Pr Thierry Schaeffer, chef du service de rhumatologie au CHU de Bordeaux. Même si c'est à 98 % du temps le cas. Il ne faut pas passer à côté d'autres pathologies telles qu'une maladie inflammatoire ou une tumeur osseuse. » Toute douleur à l'épaule nécessite un examen clinique et un interrogatoire précis pour savoir si elle est positionnelle ou permanente, si elle vient de l'épaule ou si elle est d'origine cervicale, et si on a affaire à une perte de mobilité et/ou de force. Il faut aussi prévoir une radio et un bilan sanguin. Ces examens pourront ensuite être complétés par une IRM, une échographie et/ou un arthroscanner (scanner de l'articulation) afin de mettre en place le protocole de soins le mieux adapté.



Épaule douloureuse : 3 règles d'or

S'arrêter si un geste fait mal
La douleur est un signal d'alarme qu'il faut savoir respecter. Il est illusoire, voire dangereux, de penser que ça va passer en insistant un peu.

Refroidir la zone endolorie pour calmer l'inflammation

L'idéal ? Un sac de petits pois surgelés qui épousera parfaitement la forme de l'épaule. À poser

sur un tissu, pour ne pas brûler la peau, trois fois par jour, pendant une quinzaine de minutes.

Appliquer, sans masser, un gel anti-inflammatoire

On se contentera d'étaler et de faire sécher sans masser. Des frictions irriteraient inutilement le tendon. Les patches imprégnés d'anti-inflammatoires sont souvent insuffisants pour pénétrer jusqu'aux tendons, assez profonds au niveau de l'épaule.

3 gestes pour assouplir l'épaule

Monter le bras le long d'un mur sans dépasser le seuil de la douleur. Réaliser des mouvements circulaires avec le bras pour retrouver une bonne mobilité de l'épaule. Un geste à répéter plusieurs fois par jour.

Effectuer des rotations de l'épaule en portant la main à droite, la nuque à l'arrière de la colonne lombaire, dans le but de gagner en amplitude.

Épaule douloureuse : les infiltrations font-elles mal ?

Les injections de corticoïdes ont mauvaise réputation. Pourtant, une infiltration est un acte beaucoup moins agressif pour l'organisme qu'une prise quotidienne de comprimés anti-inflammatoires si, comme il est recommandé, on n'en fait pas plus de quatre au même endroit dans l'année. Le geste lui-même fait moins mal qu'on l'imagine.

L'aiguille est relativement fine et le produit injecté n'est pas douloureux. Les personnes anxieuses peuvent se faire prescrire un patch d'Emla® pour « endormir » la zone à piquer.

Quant à un éventuel regain de la douleur dans les heures qui suivent la séance, elle constitue un phénomène passager tout à fait normal. Seule une douleur survenant 48 à 72 heures après l'infiltration doit inquiéter et amener à consulter. C'est peut-être une infection, effet secondaire rare, mais qui doit être pris en charge rapidement.

TENDINITES : TOUT FAIRE POUR LES PRÉVENIR

Blessure redoutée, la tendinite peut nous priver un certain temps de notre activité sportive favorite. Les conseils du Dr Christophe Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie du sport, pour les prévenir. Les tendons sont des cordons fibreux qui relient les muscles aux os. Ils transmettent la force musculaire et permettent le mouvement de l'articulation. En principe, ils sont résistants et assez élastiques mais si on les surmène ou qu'on les maltraite, la tendinite peut vite arriver... Cette inflammation est due en général au frottement du tendon contre l'os, ce qui provoque une micro-rupture de ses fibres. Tous les tendons peuvent être concernés. Cependant, certaines localisations sont plus fréquentes : celles du coude bien connue des joueurs de tennis (de la main tennis-élbow), de l'épaule, du poignet, de l'arrière du pied (tendon d'Achille) et de la face externe des hanches. Des régions du corps plus sollicitées lors des activités sportives.

3 CONSEILS POUR LES PRÉVENIR

On pense à s'hydrater suffisamment
Une hydratation insuffisante est un facteur fréquent de tendinite. Pendant l'effort, le corps a besoin d'eau afin de compenser les pertes liées à la transpiration et à la production d'énergie.

Faute de quoi, le déficit se répercute sur les muscles et les tendons, alors moins bien irrigués, donc sujets aux blessures. La règle d'or : « Pour une bonne hydratation, boire 1,5 litre d'eau dans la journée, davantage s'il fait chaud. Et 1 litre en plus par heure de sport (quelques gorgées toutes les 20 min). En ambiance chaude, on monte à 1,5 litre par heure de sport », insiste le Dr Christophe Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie du sport.

On s'échauffe et on s'étire

Avant de débuter sa séance de sport, on s'échauffe une dizaine de minutes. Pas compliqué : on trotte, on fait du vélo en salle... « On fait monter la température corporelle jusqu'à ce qu'on commence à transpirer, ce qui chauffe les muscles et prépare les tendons. Parfait pour démarrer ! », précise le spécialiste. De 10 à 15 min après la séance, on étire l'avant et l'arrière des cuisses et des mollets. Les tendinites des membres supérieurs sont très difficiles à prévenir par étirement, inutile de s'y attarder.

Les jours sans sport, on étire chaque soir cuisses et mollets pendant au moins 10 minutes. Enfin, on ne s'arrête pas plus de sept jours. Car si les tendons ne travaillent pas, ils ont tendance à se raidir.

On suit les conseils des pros pour l'équipement

Côté chaussures et matériel, il faut miser sur le léger, adapté à l'activité, à sa morphologie, à son niveau de pratique...

Pour cela, on questionne à la fois profs et vendeurs. Et on change des chaussures usagées à amortissant plus correctement sur surface dure. Côté technique, gare aux mauvais gestes... Pour tout sport nouveau, ou dont on ne maîtrise pas bien la technique, des cours s'imposent.

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

La pratique de certains sports. N'importe quelle activité (gestes répétés au travail...) peut entraîner une tendinite. Mais les sports sollicitent les articulations sont plus à risque : jeu de raquette (tennis, badminton, squash) ou d'extension (volley, jogging, danse...). Les sports en salle aussi, mais dans ce cas, c'est généralement parce qu'on ne pense pas à boire.

La maigreur. Si on est très mince, on y est plus sujet car les tendons ont alors tendance à frotter directement sur les os.
L'hérédité. Elle joue un rôle, en raison d'une prédisposition aux tendinites dans certaines familles.

BURKINA FASO

Au moins 40 terroristes présumés neutralisés par l'armée

Au moins 40 terroristes présumés ont été tués jeudi par le détachement militaire de Diapaga dans le parc W Tapoa-Djerma, situé à 25 kilomètres de Diapaga, dans l'est du Burkina Faso, a rapporté l'Agence d'information du Burkina (AIB).

Selon l'Agence officielle du pays, qui cite des sources sécuritaires, trois assaillants ont été capturés et des motos ainsi que de l'armement ont été saisis.

Alertées de la présence d'une colonne d'hommes armés à Tapoa-Djerma, les Forces de défense et de sécurité (FDS), assistées des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), se sont déployées dans le village. Les assaillants se sont vite retranchés dans le parc où ils ont été neutralisés. De retour de cette mission, des militaires sont tombés dans une embuscade faisant sept blessés dans leur équipe.

Toujours dans la région de l'est, six "Volontaires pour la défense de la patrie" ont été tués jeudi dans une attaque perpétrée par des terroristes présumés dans le village de Touldeni. Une vingtaine d'assaillants ont été abattus, selon des sources concordantes.

Le Burkina Faso est la cible des attaques terroristes depuis 2015, qui ont fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés.

NIGERIA

15 morts dans une embuscade terroriste contre le convoi d'un gouverneur

Des terroristes liés au groupe Etat islamique dans le nord-est du Nigeria ont tué vendredi dans une embuscade 15 membres de l'escorte du gouverneur de l'Etat de Borno, qui est sain et sauf, ont indiqué des sources sécuritaires.

Selon ces sources, huit policiers, trois soldats et quatre membres d'une milice pro-gouvernementale ont été tués dans l'attaque contre le convoi de véhicules du gouverneur de l'Etat de Borno, Babagana Umara Zulum, près de la ville de Baga sur la rive du lac Tchad.

Les assaillants ont attaqué le convoi avec des armes automatiques et des lance-grenades au moment où le convoi traversait un village proche de l'état-major de la Force conjointe internationale (MNJTF), formée par des troupes du Nigeria, du Niger, du Tchad et du Cameroun.

"Le gouverneur est sain et sauf mais 15 membres de la sécurité ont été tués dans les combats avec les terroristes", a indiqué une des sources.

Le gouverneur effectuait un déplacement à Baga dans le cadre de la préparation du retour de milliers d'habitants chassés de la ville par les terroristes en 2014, selon cette source. Il a été évacué en hélicoptère vers la ville de garnison de Monguno, à 60 km de là, et a rejoint Baga dans un convoi sous haute sécurité, a précisé une des sources.

Les routes qui traversent l'état de Borno sont dangereuses en raison de la présence de terroristes de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) et de leurs rivaux de Boko Haram, qui dressent des barrages sur les routes, tuent ou enlèvent les voyageurs.

Plus de 36.000 personnes ont été tuées depuis 2009 dans les violences dans la région et plus de deux millions de personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer.

Les Nations unies estiment que près de 7 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire pour survivre dans la région du lac Tchad, région à genoux après 10 ans de conflit contre les groupes terroristes.

APS

LIBYE

Fayez al-Sarraj dénonce devant l'ONU, le comportement des milices armées

Le chef du gouvernement libyen reconnu par l'ONU, Fayez al-Sarraj, a dénoncé jeudi devant l'Assemblée générale annuelle de l'Organisation le comportement des milices armées dans son pays, qui risquent de mettre en péril le fragile cessez-le-feu observé.

Dans son allocution vidéo, pré-enregistrée pour l'Assemblée qui se tient essentiellement virtuellement à cause de la pandémie, le responsable, qui a annoncé vouloir quitter ses fonctions d'ici fin octobre, a salué les engagements des dirigeants politiques dans l'est de la Libye, opposés à son pouvoir, à arrêter la violence et reprendre la production pétrolière. "Cependant, nous n'avons pas vu de coopération des groupes armés et de milices agressives", a-t-il souligné. "En fait, nous n'avons vu que des déclarations hostiles de leur porte-parole et des violations commises par leurs forces", a-t-il précisé. "En conséquence, elles seront tenues pour responsables de toute confrontation militaire et d'éventuelles destructions et victimes qui en découleront". Le gouverne-



ment de Fayez al-Sarraj est soutenu depuis la fin de l'année dernière par la Turquie. Son opposant dans l'est, le maréchal Khalifa Haftar, a de son côté un appui notamment de l'Egypte, des Emirats Arabes Unis et de la Russie. Fayez al-Sarraj a demandé le soutien des Nations unies pour organiser des élections. "Les Libyens ont attendu trop longtemps

pour ces élections", a-t-il déploré. Après des mois de divisions entre membres du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, doit nommer prochainement un nouvel émissaire pour la Libye, afin de succéder au Libanais Ghassan Salamé, démissionnaire début mars pour raison de santé. Parmi les noms qui cir-

culent figure celui de l'actuel émissaire pour le Proche-Orient, le Bulgare Nickolay Mladenov. En marge de l'Assemblée générale de l'ONU, l'Allemagne a prévu d'organiser une visioconférence sur la Libye à un niveau ministériel le 5 octobre afin de relancer les efforts de paix dans ce pays, en chaos depuis la chute en 2011 de Mouammar Kadhafi.

L'ONU appelle à l'arrêt immédiat des hostilités en banlieue de Tripoli

L'ONU a appelé à l'arrêt immédiat des hostilités qui ont éclaté entre deux groupes armés à Tajoura, banlieue est de la capitale libyenne Tripoli, selon un communiqué de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

La Manul a appelé "à la cessation immédiate des hostilités", rappelant à toutes les parties "leurs obligations conformément au droit international humanitaire", dans un communiqué publié dans la nuit de vendredi à samedi.

Des affrontements à l'arme lourde ont éclaté jeudi soir et se sont pro-

longés vendredi entre deux milices loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli, dans des zones résidentielles de Tajoura, banlieue située à une vingtaine de kilomètres à l'est de la capitale.

Selon des habitants de Tajoura, les combats ont cessé vendredi à la mi-journée.

Les causes de ces violences restent inconnues mais selon des sources locales, les heurts ont éclaté à cause de différends entre les chefs des deux groupes armés, faisant au moins trois morts et plusieurs blessés dans les deux camps. Il n'a pas été possible de

vérifier ce bilan de source indépendante. La Manul s'est dit "très préoccupée" par ces affrontements "impliquant des armes lourdes, causant des dégâts aux propriétés privées et mettant la vie des civils en danger", sans donner de bilan.

Salah Eddine al-Namrouch, ministre de la Défense du GNA, a menacé "de recourir à la force" si les deux camps ne cessaient pas "immédiatement" les combats, selon un communiqué publié vendredi, ordonnant "la dissolution" des deux milices et la comparaison des deux chefs devant le procureur militaire.

CÔTE D'IVOIRE

La cour de justice africaine récuse l'exclusion de Laurent Gbagbo de la présidentielle

La Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples a récuse vendredi dans un jugement l'exclusion de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo de l'élection présidentielle ivoirienne du 31 octobre, ont rapporté des médias.

La Cour ordonne à l'Etat ivoirien de "prendre toutes mesures nécessaires en vue de lever immédiatement

tous les obstacles" empêchant M. Gbagbo de participer au scrutin. L'ex-chef d'Etat (2000-2010) ne figure pas sur les listes électorales révisées cette année, il ne peut donc ni voter, ni être candidat. Selon les autorités ivoiriennes, cette décision fait suite à la condamnation de M. Gbagbo par contumace en 2018 par la justice ivoirienne, à 20 ans de pri-

son, liée aux événements de la crise post-électorale de 2010-2011. Le Conseil constitutionnel ivoirien a rejeté sa candidature à la présidentielle déposée par ses partisans, lui-même ne s'étant pas exprimé sur le sujet. La Cour africaine ordonne également à l'Etat ivoirien de "suspendre la mention de la condamnation pénale du casier judi-

ciaire" de M. Gbagbo. Acquitté en première instance de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale, M. Gbagbo, 75 ans, attend en Belgique un éventuel procès en appel. Il ne peut pas rentrer en Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes refusant, selon ses avocats, cités par des médias, de lui délivrer un passeport.

BURUNDI

Le président exprime la volonté de redynamiser les relations avec l'UE

Le Burundi est "bien disposé" à collaborer avec l'Union européenne (UE) afin de redynamiser les relations de coopération, a déclaré vendredi le président burundais nouvellement élu, Evariste Ndayishimiye.

"Le plus important pour nous est que les portes du dialogue restent ouvertes", a-t-il assuré à Gitega, la capitale administrative du pays, soulignant que son pays est prêt à donner un nouveau souffle à la coopération euro-

burundaise. Evariste Ndayishimiye a également exprimé la détermination de son pays de faire avancer les pourparlers déjà entamés avec l'UE dans plusieurs questions d'intérêt commun.

Mars 2016, l'UE avait suspendu ses aides financières destinées au gouvernement burundais en invoquant des "violations des droits de l'Homme" par l'exécutif.

Ces aides, évaluées à 432 millions d'euros pour la période 2014-2020, de-

vait contribuer à promouvoir le développement durable, l'accès aux soins de santé, les énergies renouvelables et la société civile.

La diplomatie burundaise avait exploré à l'époque cette décision prise au moment où, selon le ministre burundais des AE, le pays avait déjà accompli des progrès dans le redressement de la situation sécuritaire après la crise politique déclenchée en juin 2015.

PALESTINE Le président Abbas réclame à l'ONU une conférence internationale pour la paix début 2021

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a réclamé vendredi à l'ONU l'organisation d'une conférence internationale début 2021, pour "lancer un processus de paix" israélo-palestinien "sur la base de la loi internationale".

Cette demande pour "mettre fin à l'occupation" israélienne se veut une réponse à ce qui est appelé "l'Accord de Siècle" du président américain Donald Trump, que "le monde entier a rejeté" et qui va "à l'encontre de toutes les résolutions internationales", a-t-il déclaré lors de l'Assemblée générale annuelle de l'organisation mondiale. "J'appelle le secrétaire général des Nations unies à commencer les préparatifs" pour "une conférence internationale en début d'année prochaine qui réunisse toutes les parties concernées", a-t-il ajouté. "Cette conférence doit avoir toute l'autorité nécessaire pour lancer un processus de paix sincère sur la base du droit



international" et "garantir au peuple palestinien son indépendance et sa liberté dans son propre Etat".

Mahmoud Abbas a vivement critiqué le plan Trump présenté en début

d'année, qui ne prévoit qu'un Etat palestinien réduit à sa part congrue.

"Par son agression, Israël a renié tous les accords qu'il a signés et a sapé la solution à deux

Etats", a estimé le président de l'Etat de Palestine.

Et "Par ses actes unilatéraux et irresponsables, il est en train de détruire les dernières chances de paix", a-t-il déploré.

FRANCE

Attaque à Paris : un nouveau suspect en garde à vue



Un ancien colocataire du principal suspect dans l'attaque au hachoir à Paris vendredi, devant les anciens locaux de Charlie Hebdo, a été placé en garde à vue dans la nuit, a indiqué samedi une source judiciaire.

Le principal suspect, interpellé par la police place de la Bastille peu après l'attaque qui a fait deux blessés graves, est un homme né au Pakistan et âgé de 18 ans, arrivé en France quand il était encore mineur il y a trois ans.

Par contre, la garde à vue d'un

deuxième suspect a été levée, selon une source proche du dossier. Son récit qui "consiste à dire qu'il a été témoin, a poursuivi l'auteur et a ensuite été menacé, a été corroboré par l'enquête".

Cela maintient à sept le nombre de gardes à vue en cours samedi matin, dont cinq hommes qui se trouvaient dans l'un des domiciles présumés du principal suspect, à Pantin près de Paris.

Deux domiciles présumés du principal suspect ont été perquisi-

tionnés, à Cergy et Pantin en banlieue parisienne. L'attaque vendredi est intervenue en plein procès de l'attentat meurtrier qui avait visé l'hebdomadaire satirique en janvier 2015. La justice antiterroriste s'est saisie de l'affaire qui a ravivé en France le douloureux souvenir de l'année 2015, marquée notamment par les attaques de janvier contre Charlie Hebdo, et celles, encore plus meurtrières, du 13 novembre à Paris.

"Manifestement c'est un acte de terrorisme", a estimé le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin sur la chaîne France 2, déplorant "une nouvelle attaque sanglante contre notre pays".

La rédaction de Charlie Hebdo faisait l'objet de nouvelles menaces depuis que cet hebdomadaire avait de nouveau publié des caricatures le 2 septembre, pour l'ouverture du procès, prévu pour durer jusqu'au 10 novembre, sur les attentats de 2015. Depuis la vague d'attentats terroristes sans précédent amorcée en 2015 en France et qui a fait 258 morts, plusieurs ont été perpétrés à l'arme blanche, notamment à la préfecture de police de Paris en octobre 2019 ou à Romans-sur-Isère (Drôme) en avril dernier.

ALLEMAGNE

Le chef de l'Etat allemand appelle à combattre résolument les réseaux d'extrême droite

Le chef de l'Etat allemand a appelé samedi à combattre "plus résolument" les réseaux d'extrême droite dans le pays, marqué par une montée des violences de ces milieux et des affaires de messageries à caractère néonazi dans la police.

"Les meurtres perpétrés par des terroristes d'extrême droite ces dernières décennies n'étaient pas le fait de déséquilibrés. Leurs auteurs étaient intégrés dans des réseaux de la haine et de la violence, ou bien se sont laissés inciter à commettre leurs actes", a déclaré Frank-Walter Steinmeier lors d'une cérémonie commémorant les 40 ans de l'attentat meurtrier à l'Oktoberfest de Munich.

"Nous devons dénicher ces réseaux. Nous devons les combattre, encore plus résolument que jusqu'à présent!", a jugé le président allemand dans son discours. Le 26 septembre 1980, treize personnes - dont l'auteur Gundolf Köhler - sont tuées pendant l'Oktoberfest par l'explosion d'une bombe déposée dans une poubelle. Plus de 200 autres sont blessées. L'acte est considéré aujourd'hui comme l'attentat d'extrême droite le plus meurtrier d'Allemagne depuis 1945. Longtemps les enquêteurs avaient toutefois jugé que l'auteur avait agi à la suite d'un chagrin amoureux, même si ses sympathies pour les franges radicales de droite étaient connues dès cette époque, a rappelé M. Steinmeier.

Le souvenir de cet attentat doit faire réfléchir "sur les erreurs" faites dans le passé pour élucider les attentats perpétrés par ces milieux, a-t-il estimé, citant aussi en exemple le groupuscule néonazi NSU dont les membres ont pu commettre une dizaine d'assassinats racistes pendant la décennie 2000 avant d'être finalement démasqués.

L'Allemagne a récemment été secouée par plusieurs actes violents perpétrés par des néonazis, dont entre autres le meurtre de neuf personnes d'origine étrangère dans deux bars de Hanau en février.

M. Steinmeier a aussi évoqué l'affaire révélée récemment de groupes de discussion diffusant de la propagande d'extrême droite dans la police de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

"Il n'est plus permis de fermer les yeux" sur ce genre d'affaires, a-t-il prévenu. "Tous les efforts possibles doivent être faits pour démasquer ces réseaux d'extrême droite, où qu'ils se trouvent", a-t-il insisté. L'Allemagne a connu plusieurs scandales similaires ces derniers mois au sein de ses services de sécurité et de l'armée.

JAPON-CORÉE DU NORD Le PM japonais se dit prêt à rencontrer Kim Jong Un sans conditions

Le nouveau Premier ministre japonais Yoshihide Suga s'est dit vendredi prêt à rencontrer Kim Jong Un, dirigeant suprême de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), "sans aucune condition".

Lors de son intervention au débat général de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, il a assuré que son pays cherchait à normaliser ses relations avec la RPDC conformément à la Déclaration de Pyongyang entre le Japon et la RPDC.

En vertu de cet accord bilatéral signé en 2002, les deux pays s'engagent à essayer de régler la question nucléaire et celle des missiles dans la péninsule coréenne, ainsi que la question des ressortissants japonais qui auraient été enlevés dans les années 1970 et 1980.

M. Suga a également noté que l'établissement d'une relation constructive entre Tokyo et Pyongyang allait "servir non seulement les intérêts des deux parties, mais contribuer aussi grandement à la paix et à la stabilité dans la région".

"Je ne manquerai aucune occasion de prendre des mesures avec tout mon dévouement", a-t-il assuré.

TENSIONS ATHÈNES - ANKARA

Le PM grec appelle Erdogan à "donner une chance à la diplomatie"

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a appelé vendredi à l'ONU le président turc, Recep Tayyip Erdogan, à "donner une chance à la diplomatie" dans la crise qui oppose les deux pays en Méditerranée orientale.

Déplorant que les ouvertures d'Athènes aient buté sur "l'escalade, la désinformation et l'agression" d'Ankara, il a dit demeurer "optimiste": "Tout le

monde comprend que cette escalade permanente des tensions ne peut pas durer", a-t-il lancé lors de sa vidéo enregistrée diffusée lors de l'Assemblée générale de l'ONU.

"Je refuse de croire que le partenariat entre proches voisins ne soit pas possible", a-t-il poursuivi.

"Alors rencontrons-nous, parlons-nous, et cherchons une solution acceptable par tous. Don-

nez une chance à la diplomatie", a lancé le chef du gouvernement grec au dirigeant turc.

"Si après tout ça nous ne parvenons pas à nous entendre, alors nous devrions nous en remettre à la sagesse de la Cour internationale de La Haye", a-t-il prévenu. Ankara et Athènes ont annoncé mardi la prochaine reprise de négociations bilatérales après des semaines de ten-

sions en Méditerranée orientale où les deux pays se disputent des zones potentiellement riches en gaz naturel. Lors de son propre discours à l'ONU, mardi, le président Erdogan avait aussi appelé la Grèce à un "dialogue sincère fondé sur le droit international" pour résoudre ce conflit, tout en mettant en garde contre tout "diktat, harcèlement ou attaque" visant la Turquie.

RENTRÉE CULTURELLE "La rentrée culturelle doit être célébrée chaque année"

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance de la célébration de la rentrée culturelle qui doit être une tradition annuelle accompagnée d'activités et de festivités culturelles diverses.

Lors d'une conférence de presse organisée au Palais de la Culture Moufidi Zakaria pour présenter les axes du programme de la rentrée culturelle 2020-2021 (26 septembre-7 octobre), la ministre a souligné que cet événement sera célébré annuellement, accompagné d'activités culturelles diverses comprenant des œuvres et innovations des jeunes pour leur permettre de se faire connaître auprès du public.

La conjoncture sanitaire a été prise en compte dans l'élaboration des activités du programme de la rentrée culturelle qui a pour thème "Notre culture est dans notre diversité et notre unité", a fait savoir Mme Bendouda, précisant que les contenus sont diversifiés entre art plastique, théâtre, poésie, littérature et musique outre des activités intellectuelles dont des communications et des conférences sur des thèmes philosophiques et littéraires. Ce programme accorde un intérêt particulier au livre, notamment suite au report du Salon international du livre d'Alger (SILA) face à la persistance de la pandémie du coronavirus.



La décision définitive concernant le Salon du livre sera prise en fonction des statistiques et avis du Comité scientifique, a ajouté Mme Bendouda.

Tous les établissements du secteur veilleront à faire réussir cet événement et à mettre un terme au gel et à la bureaucratie, a-t-elle indiqué. Concernant l'exposition d'art plastique, elle a fait savoir que les portes des établissements étaient ouvertes aux innovateurs pour faire connaître leurs œuvres.

Le programme de la rentrée culturelle est fin prêt et s'étale à toutes les wilayas avec la contribu-

tion des directions et des maisons de culture qui organiseront une rentrée culturelle locale dans leurs wilayas.

Le coup d'envoi du programme de la rentrée culturelle sera donné samedi par la visite de l'exposition du pavillon Mohamed Dib au Palais de la culture, l'exposition d'arts plastiques et une autre exposition sur les dernières productions du théâtre national algérien (TNA) et des théâtres régionaux, outre des spectacles musicaux et des présentations.

Le programme se poursuivra jusqu'au 7 octobre avec des festivités et des conférences, notamment sur "les réali-

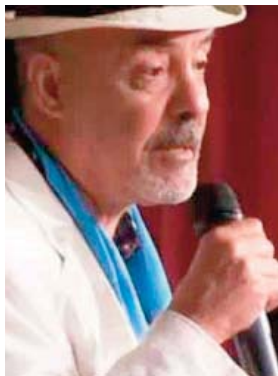
sations du théâtre algérien depuis 58 ans, observations et enjeux".

Dar Abdelatif abritera une exposition de l'artiste Mohamed Mebarki, intitulée "L'amour divin", qui compte des tableaux réalisés durant le confinement ainsi qu'une exposition de photographies et d'autres activités, dont une cérémonie de remise des prix du concours national de poésie.

Des activités seront organisées à la bibliothèque nationale, notamment une conférence sur le grand écrivain Mohamed Dib ainsi qu'une conférence sous le thème "Pour la philosophie de la culture", animée par la ministre de la culture et des arts et une conférence sur "le discours philosophique en Algérie" animée par Dr Omar Bousaha, suivie d'une rencontre de la ministre avec les intellectuelles et les artistes.

Parmi les autres activités programmées à la bibliothèque nationale, une rencontre nationale du Réseau des conteurs et une rencontre avec de jeunes écrivains, outre la première rencontre du réseau des clubs et cafés littéraires.

ARTISTE - HOMMAGE Tizi-Ouzou: témoignages et hommage au défunt artiste Djamel Allam



que vivait alors le pays, qui était "une source de tourment exorcisé à travers ses textes sublimes".

Arezki Larbi, peintre et ami de l'artiste, qui est revenu sur leur rencontre en compagnie de Denis Martinez au début des années 1980 a, pour sa part, dépeint l'amour de Djamel Allam pour les arts en général. "C'était une personne foisonnante amoureuse de tout ce qui est vivant", dira-t-il.

Un artiste "pluridisciplinaire, extraverti, libéré dans sa tête, plein d'humour et qui est même blagueur à travers beaucoup de ses chansons", poursuit M.

Lardi, faisant remarquer que ce trait de caractère chez lui s'exprime, également, à travers "sa théâtralité sur scène et son interactivité avec son public avec lequel ça lui arrivait même de se fâcher".

Pour sa part, la jeune artiste Yasmine Boutaleb, qui a accompagné l'artiste sur scène lors de son dernier concert à Tizi-Ouzou à l'occasion de Yennayer 2018, parle d'un "moment surréaliste" qui la marquera à jamais, qu'elle avait vécu et de la "peur de le décevoir" qui ne l'a pas quitté un instant durant tout le concert.

Ayant interprété avec lui sa chanson "Awid afusim" (donne-moi ta main), accompagnée d'une mise en scène où après le 1er couplet de la chanson, elle vient le chercher dans le public pour le faire monter sur scène, elle avoue avoir eu "un trac indescriptible, ressenti du bonheur, mais aussi

une lourde responsabilité".

Saïd Ait Mebarek, journaliste au Soir d'Algérie, est revenu, lui, sur "la part du hasard et de l'Histoire dans la trajectoire de Djamel Allam", qui avant de se lancer dans carrière artistique nationale, était interprète de chansons de variétés anglaises.

Le hasard a été, a-t-il souligné, sa rencontre avec le duo Kateb Yacine et M'hamed Issiakhem qui l'ont convaincu de mettre son art au service de sa culture, ce qui a permis, a-t-il fait remarquer, de "permettre à la chanson algérienne de récupérer une valeur sûre".

Quant à l'Histoire, a-t-il poursuivi, "elle s'est matérialisée par une trajectoire inverse de celle de beaucoup de ses pairs qui, à l'époque, étaient des artistes de l'immigration qui étaient une thématique centrale de leurs créations", tandis que, lui, s'était fait "un artiste migrant" en faisant de son art "un réceptacle de toutes les influences de la musique universelle".

Né le 26 juillet 1947 à Ilmaten, dans la wilaya de Béjaïa, Djamel Allam, s'est lancé dans la musique des années 1960 à l'école du cheikh Sadek El Béjaoui et a, également, exercé plusieurs disciplines artistiques (animateur radio, acteur).

Il est mort le 15 septembre 2018 à Paris, laissant un grand héritage musical et des productions immortelles.

Un hommage a été rendu jeudi à Tizi-Ouzou à l'artiste Djamel Allam disparu il y a 2 ans, le 15 septembre 2018 à Paris suite à une longue maladie, lors d'une émission de témoignages sur les ondes de la radio locale qui lui a été consacrée.

Évoquant "un artiste accompli d'une grande générosité", le Professeur Slimane Hachi, directeur du Centre régional d'Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique, a rappelé ses souvenirs avec l'artiste durant les années 1990 où, contrairement à beaucoup de ses pairs, il a refusé de quitter son pays.

Il évoquera un "isolement et une douleur permanente" ressenties par l'artiste face à la situation

THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU Réception d'une quinzaine de textes et de projets théâtraux



Une quinzaine de textes et projets théâtraux ont été déposés au niveau du théâtre Kateb Yacine au titre du plan de production 2020 de cet établissement culturel, a indiqué jeudi à l'APS, son directeur Farid Mahiout.

Suspendue en mars dernier, dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie de la Covid-19, l'opération de dépôt des textes et projets théâtraux pour adultes et enfants, a été relancée en août dernier et se poursuivra jusqu'à demain vendredi, a-t-on indiqué de même source.

"Le dernier délai de dépôt, qui était fixé au 20 septembre, a été prolongé de 5 jours, sur la demande des candidats qui ont sollicité la direction du théâtre à cet effet, afin de leur permettre de compléter leurs dossiers", a précisé M. Mahiout.

Les textes et projets de théâtre, dans les deux langues nationales, sont réceptionnés par un comité artistique qui a deux commissions de lecture l'une en arabe et l'autre en tamazight pour sélectionner les textes et projets qui seront produits par cet établissement, a ajouté ce même responsable.

L'année dernière, le Théâtre régional Kateb Yacine a produit deux pièces théâtrales pour adulte "Anag wiss sevaa" en Tamazight et "Sadqa" en arabe.

"Anag wiss sevaa" ou le septième étage, texte de Mohamed Mouhoubi et mise en scène par Massinissa Hadbi a décroché deux prix au Festival du théâtre amazigh de Batna en février passé, celui de la meilleure mise en scène et de la meilleure interprétation masculine remporté par le comédien Malek Fellag, a rappelé M. Mahiout.

FRANCE - CHANSON - DÉCÈS Décès de l'icône de la chanson française Juliette Gréco



L'icône de la chanson française Juliette Gréco est décédée mercredi à l'âge de 93 ans.

Juliette Gréco s'est éteinte ce mercredi 23 septembre 2020 entourée des siens dans sa tant aimée maison de Ramatuelle.

Sa vie fut hors du commun", a indiqué la famille dans un texte relayé par les médias du pays.

Celle qui fut la muse du Saint-Germain-des-Près de l'après-guerre, et l'interprète inoubliable de Brel, Gainsbourg, Vian, Roda-Gil, Miossec ou Biolay, faisait figure de doyenne de la chanson française depuis la mort de Charles Aznavour, un autre monstre sacré de la chanson française.

Juliette Gréco avait chanté les plus grands auteurs dont Jacques Prévert, Robert Desnos et Raymond Queneau.

Elle laisse derrière une carrière de près de 70 ans.

ALGÉRIE - CHINE - TÉLÉCOMMUNICATIONS Lancement pour la première fois de la "World Conference Huawei Connect" en Algérie

Le groupe des télécommunications et appareils connectés Huawei a annoncé jeudi, dans un communiqué, le lancement en Algérie et en Afrique du Nord de la première édition locale et régionale de la World Conference Huawei Connect (HC) 2020, au cours de laquelle seront abordés de nombreux sujets qui occupent le devant de la scène technologique.

Accessible en ligne, cet événement, prévu les 28 et 29 septembre, comptera parmi les principaux intervenants les dirigeants et cadres supérieurs de Huawei dont Joe Ping, président de Huawei, Peng Chung Yang, membre du conseil d'administration et président de Huawei Enterprise Group, David Wang, directeur exécutif et président du conseil d'administration de Huawei Investment Review et Hu Jinlong, président du groupe AI and Cloud Services, a précisé la même source.



"Transformer un modèle pour créer une valeur ajoutée plus efficace", elle sera focaliser sur les solutions de cloud computing.

La conférence sera également l'occasion pour les participants de prendre part, au moyens des dernières technologies en la matière, à la visite virtuelle de la salle d'exposition "Shanghai" pour découvrir les solutions d'applications industrielles, les produits et les solutions spécialisées de Huawei, indique-t-on de même source.

"Huawei croit fermement en l'importance du marché algérien et des marchés nord-africains dans le domaine des communications et des technologies de l'information, la technologie étant devenue le principal objectif de développement de tous les secteurs vitaux de l'économie, plus particulièrement à la lumière de la transformation numérique", a souligné le groupe dans son communiqué.

Placée sous le slogan "Ensemble pour créer une nouvelle valeur technologique", la conférence HC

2020 abordera au cours de ses sessions de deux jours de nombreux sujets en lien avec l'évolution technologique.

Durant la première journée, intitulée "Créer de la valeur pour assurer une synergie entre les cinq domaines technologiques", il sera question des stratégies de transformation numérique intelligente dans les institutions et les gouvernements, des solutions et autres innovations de Huawei pour les secteurs des entreprises et des gouvernements. Quant à la deuxième session,

USA - CHINE

Etats-Unis: le gouvernement maintient à dimanche l'arrêt des téléchargements de TikTok

Le gouvernement américain a refusé vendredi d'accorder un nouveau délai à TikTok: à partir de dimanche soir, le réseau social doit disparaître des plateformes de téléchargement d'applications mobiles sur les téléphones, aux Etats-Unis, sauf nouveau rebondissement dans la saga diplomatique-technologique. Jeudi, un juge américain a donné 24 heures au gouvernement pour repousser cet ultimatum ou expliquer sa position.

Mais l'administration Trump n'a pas changé d'avis, selon un document adressé jeudi à la justice, et entend appliquer un décret présidentiel signé cet été: comme TikTok, qui appartient au groupe chinois ByteDance, n'est pas passé sous pavillon américain, la société ne peut plus faire de

transactions avec des entreprises américaines. A partir de dimanche à 23H59 (soit 03H59 GMT lundi), les utilisateurs actuels pourront continuer à utiliser l'application, mais plus faire de mise à jour, et les nouveaux téléchargements seront impossibles.

A moins que le juge ne décide d'intervenir ce weekend. Jeudi, le magistrat avait évoqué une audience pour ce dimanche. Donald Trump accuse depuis des mois l'application d'espionnage au profit de la Chine via la collecte des données de ses utilisateurs, sans preuves. Une interdiction complète des activités de l'appli sur le sol américain pourrait, elle, entrer en vigueur à partir du 12 novembre.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 099835019277907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°18/DEP/2020

Conformément aux dispositions des articles 52-65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis

d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/DEP/2020, paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant:

La maîtrise d'œuvre (étude + suivi) en lots séparés Pour la réalisation de 20 classes en extension à Borj-Menaïel :

Lot 1 : 08 Classes au CEM Hamzaoui Mohamed à Bordj Menaïel.

Lot 2 : 12 Classes au CEM Bouiri Boualem à Bordj Menaïel. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire des marchés comme suit :

Désignation	BET	Note globale obtenue	Montant de l'offre corrigé en TTC	Critères de choix du BET
Lot 1 : 08 Classes au CEM Hamzaoui Mohamed à Bordj Menaïel.	BET CHABLAOUI Hachemi NIF : 1978 2626 0031 529	100.3	2 628 403.20 DA/TTC	Offre mieux disante
Lot 2 : 12 Classes au CEM Bouiri Boualem à Bordj Menaïel	BET YAHIA BEY CHELIA NIF : 272050101068178	96.70	3 942 604.80 DA/TTC	Offre mieux disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

férier ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

La commission compétente (commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet

avis est notifié au service contractant et au requérant.

En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de **trois jours (03)** à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 2016015411 du 27/09/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTITÉ FISCALE : 000234015003863

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°010/2020

Portant : Réalisation d'un marché à la place soualem à

la cité 01 novembre 1954

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le lot est attribué provisoirement selon tableau ci joint :

No	Projet	Soumissionnaire Retenu provisoirement	N° Identité Fiscale	Délais	Note Technique	Montant soumission (TTC 19%)	Obs
01	Réalisation d'un marché à la place soualem à la cité 01 novembre 1954	Miassa sassi	195634080045433	36 Mois	80.00	171.399.000.23 DA	Seule qualifié

Conformément aux dispositions des articles 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités mini-

males, peut introduire un recours, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenues et qui sont intéressés

à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Service des Marchés publics) au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 2016015409 du 27/09/2020

Programme de la soirée

TF1 21:15

Le nouveau stagiaire



Ben Whittaker, veuf, fait tout pour mener malgré tout une vie bien remplie. Mais pas assez à son goût, et le septuagénaire postule pour être stagiaire dans un site Internet de mode. Au bout de quelques jours, Ben, un homme très organisé, est choisi pour être l'assistant personnel de Jules Ostin, la jeune fondatrice de la société très prometteuse. Celle-ci, qui n'est pas à l'aise avec les personnes âgées, est un peu réticente au départ.

france 2 21:05

Diversions



Nicky, personnage élégant, est abordé dans le restaurant d'un hôtel par la très séduisante Jess. La jeune femme, une petite arnaqueuse, ne parvient pas à soutirer de l'argent à Nicky, bien plus aguerri qu'elle. Quelque temps plus tard, à La Nouvelle-Orléans, alors que Nicky prépare un gros coup avec son équipe, il accepte d'intégrer Jess à son gang. Dans le cadre de son entraînement, Jess et les complices de Nicky multiplient les petites combines.

france 3 20:55

Les enquêtes de Murdoch



Alors que l'agent Henry Higgins travaille la nuit comme chauffeur de taxi, il prend en charge un groupe de personnes. A la fin de sa course, il découvre qu'un client est mort. A l'autopsie, la légiste Violet Hart trouve que la victime, Bill Buckles, qui sortait du club de billard Mac Rury, a été empoisonné avec de l'antimoine. Peu après, trois autres clients de ce club sont assassinés. Murdoch cherche à savoir si ces morts sont liées à l'assassinat de Wendel, propriétaire du club, un mois auparavant.

CANAL+ 20:45

Football / Championnat de France D1 féminine



Vainqueur des quatorze derniers championnats de France, l'OL n'a pas raté son entrée en lice en D1 en battant le Paris FC sabre au clair (4-0) lors de la première journée. Les partenaires de Saki Kumagai et Wendie Renard veulent demeurer intraitables à domicile. Les Bordelaises se rendent sur les bords du Rhône avec le difficile objectif de prendre au moins un point face aux septuples championnes d'Europe. Claire Lavogez et les Girondines devront se montrer solide en défense pour contenir la ligne d'attaque des Fenottes emmenée notamment par l'internationale tricolore Eugénie Le Sommer.

6 20:35

Zone interdite



Depuis quelques années, le phénomène de prostitution des jeunes mineures est en pleine expansion. Elles seraient aujourd'hui près de 10 000 en France. Le recrutement de ces jeunes adolescentes, pour certaines encore collégiennes, se déroule via les réseaux sociaux qui facilitent l'anonymat et la dissimulation de ces proxénètes des temps modernes. De Facebook à Snapchat en passant par Instagram ou encore Youtube, les deux tiers des activités de la prostitution passent aujourd'hui par les nouvelles technologies : le terrain de chasse privilégié des loverboys. Des parents désarmés face à cet engrenage ont alerté l'Assemblée nationale. Raja, Katya, des mères nous livrent leurs témoignages, mais également des jeunes filles, des avocats, des policiers et des psychologues.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2560

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7		5	6		2	3													
8	9			1						6									
	3	5			8						9								
3							1	2											
5											3								
	1	7									5								
9			4				8	6											
4			9				7		1										
8	1			5	6		9				1			7		4	1	9	3
												9		4					
													3						
														3		8			
6	4			7	5		3				5		1		6	3		7	5
5			3				1		6				7	5		1			6
3			4				5	7					6	2		4			3
	9	6										9					3	2	
8												2							1
7												4	6						9
	4	8					2				5								
6		7					4				2								
5		8	6				4	1											



«J'ai vu plus loin que les autres parce que je me suis juché sur les épaules de géants.»

Isaac Newton

Mots croisés n°2560

- 1 - Punition sportive
 2 - Fantasmèra - Renfort d'accord
 3 - Auréoles - Tige d'assemblage
 4 - Tête de cochon - Serf des spartiates
 5 - Déploiements - Passage peu profond
 6 - Apparu - Soigneuses de trousseau
 7 - Escomptée - Pays
 8 - Devint audacieuse - Détruit totalement
 9 - Semblable - Raboteuses
 10 - Fit durer trop longtemps - Point rose le matin
- Horizontalement :**
 A - Coup sans importance
 B - Insurrections - Mot de liaison
 C - Exposa - Point important
 D - Jeunes ovins
 E - Interdépendant - Alliage de cloche
 F - Pin's - Conjonction négative
 G - Personnel réfléchi - Frivoles
 H - Bassine - Officier du sultan
 I - N'énonce pas - Vit en dormant
 J - Ni animale, ni minérale
 K - Poème lyrique - Mœurs
 L - Coiffure entrelacée - Enveloppe calcaire

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

JAPON

Les JO-2020 de Tokyo pourraient avoir lieu même sans vaccin, estime Bach



Les Jeux de Tokyo-2020, reportés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus, pourraient avoir lieu même sans vaccin contre le Covid-19, a estimé jeudi le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach.

"Le sport revient lentement mais sûrement" et "un certain nombre de grands événements sportifs ont été organisés avec succès récemment, notamment des matches dans différentes ligues japonaises", s'est félicité le patron du CIO, qui communiquait par vidéoconférence avec les responsables japonais de l'organisation, réunis à Tokyo.

"Des événements très complexes comme le Tour de France nous ont montré et ont montré au monde que l'on peut organiser des événements sportifs sûrs même sans vaccin", a ajouté l'ancien escrimeur allemand.

L'arrivée d'un vaccin et de tests rapides du coronavirus, qui a déjà contaminé près de 32 millions de personnes dans le monde et fait plus de 970.000 morts, selon des chiffres officiels, "faciliteraient cependant grandement la tenue des Jeux" qui doivent débuter le 23 juillet 2021, a convenu Bach.

Les organisateurs ont plusieurs fois répété que les JO auraient lieu sous une forme ou une autre, et seraient sûrs pour les spectateurs comme les athlètes.

Rappelant que de "grands défis" se dressaient encore sur la route des Jeux, le numéro 1 du CIO a noté qu'il était impossible de se préparer à tous les scénarios possibles, et que les organisateurs ne feraient pas d'annonces prématurées quant à la forme finale que prendra l'événement.

"Je suis certain que nous allons parvenir à organiser des JO qui seront historiques. Nous en ferons un succès, ensemble", a-t-il conclu.

ADRAR

Nécessaire valorisation des structures sportives

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a souligné, samedi à Reggane (150 km Sud d'Adrar), la nécessité de mettre en valeur les structures sportives et d'accompagner les initiatives d'associations.

"Il appartient de valoriser les structures sportives réalisées et d'accompagner les associations sportives et juvéniles visant à promouvoir les activités juvéniles, exploiter et encadrer ces structures", a affirmé M. Khaldi lors de l'inauguration d'une piscine semi-olympique dans la commune de Reggane dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar.

Accompagné de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la jeunesse et des sports chargée du sport d'élite, Salima Souakri, le ministre a mis en avant l'importance qu'accorde le secteur à cette région au riche patrimoine à la faveur de son renforcement en diverses installations juvéniles et sportives, avant d'appeler à assurer l'encadrement nécessaire pour ces structures. Il a, à ce titre, annoncé que "tous les postes d'insertion professionnelle affectés au secteur seront exploités".

La piscine semi-olympique, 25 m, do nt a bénéficié la commune de Reggane dispose de toutes les commodités et structures d'accompagnement nécessaires en fonction des normes requises pour de pareilles structures sportives à la satisfaction des différentes catégories sportives.

Mme. Souakri a souligné, après avoir écouté les préoccupations des jeunes affé-



rentes, notamment, à la gestion de cette structure de natation, la prédisposition de ses services à assurer la formation spécialisée des encadreurs des clubs de natation leur permettant d'assurer leur mission de formation d'amateurs de cette discipline sportive.

Le ministre de la jeunesse et des sports a mis à profit cette tournée pour inaugurer également une auberge d'une capacité de 50 lits, implantée à la cité "400 Logements" où il a mis l'accent sur la nécessaire protection de pareilles structures, "espace d'accueil et d'accompagnement du mouvement associatif", a-t-il dit.

M. Khaldi a également appelé à l'implication de l'investissement privé dans la

consolidation du secteur sportif en certaines installations pour d'autres disciplines en vue d'assurer une action complémentaire entre les deux secteurs public et privé.

Le ministre qui s'est rendu dans la commune d'Anzedjmir, Sud d'Adrar, où il a inspecté le chantier de réalisation d'un complexe sportif de proximité, à un taux d'avancement de 85%, a insisté sur la nécessaire réception de ce projet avant le 1er Novembre prochain.

Les jeunes de la région ont mis à profit cette visite pour soulever leurs préoccupations liées notamment au renforcement de cette nouvelle installation en structures sportives supplémentaires à l'instar d'une piscine semi-olympique et une auberge de jeunes. M. Khaldi s'est engagé

à instruire ses services de "prendre en compte" ces doléances, indiquant qu'une commission technique ministérielle sera dépêchée prochainement pour prendre les mesures nécessaires susceptibles d'accompagner le mouvement associatif sportif.

La secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite a, pour sa part, déclaré que "le secteur s'emploie à prospecter et accompagner les capacités sportives dont recèle la région afin de mettre en valeur leurs talents et renforcer les équipes sportives nationales".

La délégation ministérielle poursuivra cet après-midi sa tournée dans la région par l'inauguration d'autres structures, avant de tenir une rencontre avec le mouvement associatif au siège de la wilaya d'Adrar.

La Nouvelle-Zélande annule un match amical contre la Belgique à cause des restrictions du Covid-19

La Nouvelle-Zélande a été contrainte samedi d'annuler un match amical prévu contre la Belgique à Bruxelles le mois prochain car elle ne pouvait aligner une équipe complète à cause des restrictions liées au Covid-19.

"Dans l'état actuel des choses, nous ne sommes pas en mesure de faire jouer suffisamment de joueurs de notre équipe et de les faire rentrer dans leurs pays respectifs sans perturber leurs saisons nationales" a déclaré Andrew Pagnell, directeur général de la Fédération néo-zélandaise de football.

Les joueurs de la sélection néo-zélandaise, 119e au classement FIFA, sont dispersés dans des équipes du monde entier.

"Avec un certain nombre de joueurs incapables de voyager à cause des restrictions sanitaires, ou devant subir une

quarantaine à leur retour, c'est devenu impossible" de jouer en Belgique, a ajouté Andrew Pagnell.

Al Hilal éliminé de la Ligue des champions d'Asie, faute de joueurs

Frappé de plein fouet par le Covid-19, le club saoudien d'Al Hilal a été éliminé mercredi de la Ligue des champions d'Asie après avoir été incapable d'aligner un nombre suffisant de joueurs pour son prochain match.

Al Hilal n'a pas pu mettre 13 joueurs sur sa feuille de match pour rencontrer le Shabab Al Ahli Dubai mercredi dans le Groupe B. La Confédération asiatique

de football (AFC) considère donc qu'il s'est "retiré de la compétition" alors qu'il était déjà qualifié pour les huitièmes de finale. "Tous les matchs joués par Al Hilal, qui n'a nommé que 11 joueurs (pour mercredi) sont considérés comme nuls et non avenue", précise l'AFC, en vertu des règlements de la C1 asiatique modifiés suite à la pandémie de coronavirus.

Conséquence directe, le Pakhtakor (Ouzbékistan) et le Shabab Al Ahli (Dubai) sont qualifiés pour les 8e de finale.

Al Hilal n'avait enregistré que 30 joueurs, au lieu des 35 autorisés, pour cette phase de poules à Doha. Dont 15 étaient déjà infectés dimanche pour le premier match contre les Iraniens de Shahr Khodro (0-0), dont le report avait déjà été refusé. La demande de report du match de mercredi par Al Hilal et la fédération saoudienne, qui avançaient des "circonstances exceptionnelles", n'a pas été acceptée non plus par l'AFC, afin de ne pas perturber le programme des matches de cette conférence ouest, à Doha. Le club saoudien avait remporté la finale de la C1 asiatique la saison dernière en battant les Urawa Red Diamonds (Japon) en finale. La finale de cette édition 2020 est prévue en décembre.

APS

TENNIS

Tsitsipas face à Garin dans le dernier carré à Hambourg

Le Grec Stefanos Tsitsipas affrontera le Chilien Christian Garin samedi en demi-finale du tournoi ATP de Hambourg, et l'autre demie mettra aux prises le Norvégien Casper Ruud et le Russe Andrey Rublev pour ce dernier rendez-vous sur terre battue extérieure avant Roland-Garros.

Garin, 24 ans et 22e joueur mondial, est venu à bout du Kazakh Alexander Bublik (N.56) en trois sets (3-6, 6-4, 6-4) pour se qualifier pour le dernier carré où il affronte sa-

medi Stefanos Tsitsipas, 6e joueur mondial.

Le Grec, qui était sorti d'entrée au tournoi de Rome, a écarté le Serbe Dusan Lajovic en deux sets 7-6 (7-5), 6-2.

Tsitsipas est à deux matches d'ajouter un 6e titre à son palmarès et de retrouver la confiance perdue en Italie, juste avant Roland Garros.

De l'autre côté du tableau, le Norvégien Ruud, 21 ans, qui avait mené la vie rude à Novak Djokovic en demi-finale à Rome en se procurant deux

balles de set, enchaîne avec une nouvelle demie en Allemagne.

Classé au 30e rang mondial, il a dominé en trois sets (7-5, 3-6, 6-1) le Français Ugo Humbert, 22 ans et 41e au classement ATP. Il trouvera sur sa route vers la finale un autre espoir du tennis mondial, le jeune



Russe Andrey Rublev, 22 ans, 14e joueur mondial tombeur de Roberto Bautista Agut en quart (6-2, 7-5).

AMICAL

Algérie - Nigeria le 9 octobre en Autriche (FAF)

L'équipe algérienne de football, affrontera son homologue du Nigeria, le vendredi 9 octobre au stade Jacques Lemans Arena à Sankt Veit an der Glan en Autriche (20h30), a annoncé vendredi soir la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les deux sélections vont ainsi se retrouver 15 mois après leur opposition remportée par les "Verts" (2-1), lors de la demi-finale de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Égypte.

"En attendant la confirmation officielle de la seconde sortie des Verts qui ne saurait tarder, ces derniers affronteront le Nigeria le vendredi 9 octobre 2020 (20h30).

Ce sont les deux fédérations, algérienne et nigérienne, qui ont souhaité programmer cette rencontre en prévision des préparatifs des deux nations pour les prochaines échéances", précise l'instance fédérale dans un communiqué. Les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi, qui insistait pour affronter deux gros calibres, devront jouer leur second test amical probablement face au



Cameroun, le 12 ou 13 octobre aux Pays-Bas.

Inactive depuis novembre 2019 en raison du Covid-19, l'équipe nationale reprendra du ser vice en novembre prochain avec au menu la double

confrontation face au Zimbabwe, le 12 novembre à domicile et le 17 en déplacement, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022. Dans sa quête de défense

du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021 en alignant deux victoires de rang : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).

ALGÉRIE

Le second représentant en Coupe de la Confédération connu le 4 octobre

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), se réunira le dimanche 4 octobre prochain, pour désigner notamment le second représentant en Coupe de la Confédération (CAF), a appris l'APS vendredi auprès d'une source autorisée.

Outre le troisième au classement final de la Ligue 1 professionnelle, la participation en Coupe de la Confédération revenait d'habitude au vainqueur de la

Coupe d'Algérie. Toutefois, l'épreuve populaire édition 2019-2020, a été définitivement suspendue au terme des quarts de finale (aller) disputés en mars dernier, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Le BF devrait ainsi désigner la JS Kabylie en tant que second représentant algérien en Coupe de la CAF, en sa qualité de 4e au classement final du championnat de Ligue 1 2019-2020, définitivement

suspendu en raison de la pandémie du Covid-19.

L'ES Sétif, grâce à la 3e décrochée au classement, prendra part également à la prochaine édition de la Coupe de la CAF, dont les 1/32es de finale sont prévus en décembre.

En Ligue des champions d'Afrique, l'Algérie sera représentée par le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger (vice-champion).

LIGUE 1 TUNISIENNE - TRANSFERTS

L'Algérien Naïdji (PAC) vers le Club Africain

L'attaquant international algérien du Paradou AC, Zakaria Naïdji, devrait être prêté pour une saison au Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) avec option d'achat, rapportent vendredi les médias locaux.

Naïdji (25 ans) rejoindrait ainsi ses deux compatriotes le défenseur international Hocine Benayada (CS Constantine) et le milieu de terrain Brahim Farhi (JS Saoura), qui ont signé un contrat de trois ans chacun.

Le natif de Bordj Bou Ar-

reridj avait été prêté lors du précédent exercice au club portugais de Gil Vicente pour une saison, assorti d'une option d'achat de 1,2 million d'euros, qui n'a pas été levée par la direction du club.

Naïdji serait le premier joueur du Paradou "exporté" cet été, en attendant éventuellement le transfert du milieu de terrain Adam Zorgane, retenu dans la liste élargie du sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi, en vue des deux éventuels matchs amicaux des "Verts"

en octobre prochain en Europe.

En dépit de la réclamation formulée par la Fédération algérienne (FAF) auprès de la Confédération africaine (CAF), pour contester la décision de son homologue tunisienne (FTF) de considérer le joueur algérien comme un élément local dans le championnat tunisien, dans le cadre d'un accord de principe retenu en 2018 par l'Union nord-africaine de football (UNAF), les clubs tunisiens continuent de faire leur marché dans le

championnat algérien. En octobre 2018, l'UNAF avait adopté le principe de la libre circulation des joueurs nord-africains en les considérant comme non-étrangers.

Deux mois plus tard, la FTF avait entériné ce principe qui est finalement entré en vigueur le 22 décembre de la même année.

S'en est suivi un véritable exode de joueurs algériens vers la Tunisie. A elle seule, l'ES Tunis détient au sein de son effectif cette saison pas moins de 7 joueurs algériens.

LIGUE 1 - MC ORAN

L'effectif de l'exercice 2020-2021 quasiment arrêté

Le MC Oran est déjà fixé ou presque sur son effectif appelé à défendre les couleurs du club, lors de la saison 2020-2021 de la Ligue 1 professionnelle de football, en comptant 27 joueurs, un nombre équivalent aux licences accordées par la Ligue de football professionnelle (LFP).

Arrivé en août dernier à la tête du club phare de la capitale de l'Ouest, Tayeb Mehiaoui, qui a déjà occupé le même poste lors de l'exercice 2010-2011, s'est montré très actif sur le marché des transferts, en engageant pas moins de 12 joueurs, tout en prolongeant le bail de plusieurs de ses cadres.

Cela lui a permis d'arrêter précocement son effectif, malgré que la période des transferts court encore jusqu'au 27

octobre prochain.

Outre tout ce remodelage qu'a subi l'effectif des "Hamraoua", le club a fait appel à l'entraîneur français, Bernard Casoni, qui se trouve actuellement en isolement sanitaire à Alger, avant de rejoindre Oran dimanche prochain, afin d'entamer les préparatifs de l'intersaison en prévision du nouvel exercice.

La dernière recrue du MCO, n'est autre qu'Abdelkrim Benrabah, un attaquant formé dans le club avant qu'il aille monnayer son talent du côté de l'IRB Sougueur.

Outre Benrabah, le MCO a fait venir, Belkaroui (ex-USM Alger), Nekkache, Derrardja, Draïou et le gardien Melouah (ex-MC Alger), Khettab (WA Boufarik), Siam (AS Ain M'lila), Limane (CS

Constantine), Benali (Olympique Médéa), Naâmani (Al Fath/Arabie Saoudite), et Berrezoug (US Biskra).

En revanche, l'équipe s'est séparée des services de Chouiter, Sebbah, Nadji (NA Hussein-Dey), Heriat (US Biskra) et Abdelhafid (MC Alger), Mazouzi, Bendjelloul, Litim et Guetari.

Reste néanmoins le cas du milieu offensif de Zakaria Mansouri, dont l'avenir au club est entouré d'ambiguïté, au moment où le nouveau coach a proposé d'engager un autre joueur, en l'occurrence, le milieu de terrain ivoirien Landry Houssou.

Un éventuel engagement de ces deux éléments exigerait au président Mahiaoui à libérer deux joueurs de l'effectif en place.

LIGUE 1 (RECRUTEMENT)

Le WA Tlemcen passe à la vitesse supérieure

Le WA Tlemcen, nouveau promu en Ligue 1 professionnelle de football, est passé à la vitesse supérieure en matière de recrutement en engageant pas moins de six joueurs depuis mercredi passé, a-t-on appris de la direction de cette formation de l'Ouest du pays.

Sentant le besoin de renforcer son effectif pour faire bonne figure dans le palier supérieur, le club des "Zianides" a lancé son opération de recrutement par l'arrivée de Belalam et Amiri, deux milieux de terrain qui évoluaient la saison passée à l'Olympique Médéa et au RC Arbaâ respectivement. Le club des "Zianides", qui retrouve l'élite après sept ans au purgatoire, a poursuivi dans sa lancée en faisant signer quatre autres joueurs.

Il s'agit des deux latéraux gauches, Ibouziden et Bencheikh (AS Ain M'lila et ASM Oran), l'attaquant Belaribi (ASM Oran), et le milieu de terrain Zenasni (JSM Béjaïa). Le club, présidé par Nacerddine Souleyman, ne compte pas se contenter par ces joueurs, car il a également engagé des contacts avec d'autres éléments, à l'image de Kheiraoui (USM Alger), Sidhoum (NA Hussein Dey), Khiaï (ES Sétif), et Aïchi (CS Constantine), souligné-t-on de même source.

Dans le même registre, la direction du WAT a promu trois jeunes de la réserve en équipe première, et qui sont : le gardien de but Bendadou, et les deux joueurs de champ, Smahi et Benhmdia.

Faisant face à des problèmes financiers "énormes", la direction du WAT n'entend pas offrir des salaires dépassant les 800.000 DA à ses nouvelles recrues, avait prévenu, le président du club.

Le WAT, qui a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Aziz Abbès, a fixé au 1er octobre prochain l'entame de la préparation de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi sera donné le 20 novembre, rappelle-t-on.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN - TRANSFERTS

L'Algérien El-Ogbi rejoint Al-Khaleej

Le milieu offensif algérien Hicham Oghi (31 ans), s'est engagé avec Al-Khaleej (Div.2 saoudienne de football), en provenance de l'autre formation saoudienne Al-Jabalain, rapportent vendredi les médias locaux, sans dévoiler la durée du contrat.

L'ancien joueur du MC Oran (2015-2016) a été présenté jeudi à la presse, peu après sa signature, et va entamer les entraînements avec ses nouveaux coéquipiers dans les prochains jours.

Lors de la saison 2019-2020, Al-Khaleej a terminé à la 15e place, sur 20 clubs, avec 44 points, à cinq longueurs du premier relégué.

El-Oghi connaît désormais son troisième club depuis son arrivée en Arabie Saoudite en 2018 après Damac FC et Al-Jabalain. Formé à l'USM El-Harrach, El-Oghi avait entamé sa carrière professionnelle en 2008 avant de rejoindre le NA Hussein-Dey en 2010.

Il avait évolué, entre autres, à l'ES Sétif pendant deux saisons (2012-2014) avec laquelle il remporta le championnat d'Algérie en 2013.

Sa première expérience à l'étranger était sous le maillot du club marocain du MC Oujda lors de la saison 2016-2017.

APS

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (3^E JOURNÉE)

Manchester City décimé face à Leicester dimanche

Manchester City accueillera Leicester City dimanche (16h30, algériennes) amoindri par l'absence de plusieurs joueurs cadres, poussant l'entraîneur espagnol Pep Guardiola à faire appel aux jeunes joueurs, à l'occasion de la 3e journée de la Premier league anglaise de football.

"Actuellement, nous n'avons que 13 joueurs disponibles en équipe première. Nous avons besoin des joueurs formés au club et pas uniquement lors des entraînements, ils peuvent être retenus pour les matches", a-t-il déclaré après la victoire de son équipe rajeunie jeudi soir en Coupe de la Ligue face à Bournemouth (2-1).

Plusieurs cadres de l'effectif manquent à l'appel, parmi lesquels Sergio Agüero, Bernardo Silva, Joao Cancelo et Oleksandr Zinchenko, tous écartés sur blessure.

Le milieu de terrain allemand Ilkay Gundogan, testé positif au coronavirus (Covid-19), est lui aussi indisponible tout comme l'international français Aymeric Laporte, encore en phase de préparation après avoir contracté le Covid-19 au début du mois. Le vice-champion d'Angleterre a bien entamé la nouvelle saison, en allant s'imposer lundi dernier en déplacement face à Wolverhampton (3-1), match au cours duquel l'ailier international algérien des "Cityzens" est resté sur le banc des remplaçants. Man City compte un match en moins à disputer à domicile face à Aston Villa.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

Le Bayern Munich établit un nouveau record européen

Le Bayern Munich, vainqueur jeudi en Supercoupe d'Europe contre Séville (2-1, après prolongations), a remporté sa 23e victoire consécutive toutes compétitions confondues, nouveau record absolu pour un club d'un grand championnat européen.

"Aucun club des cinq grands championnats européens n'a jamais réussi une telle série", note vendredi le site du club bavarois, qui a tout gagné depuis le 16 février et son succès (4-1) à Cologne en Bundesliga.

Des statisticiens du football ont confirmé ce record, qui appartenait jusque-là au Real Madrid de Carlo Ancelotti, avec 22 victoires d'affilée entre septembre et décembre 2014.

Cette série du Bayern est d'autant plus impressionnante qu'elle inclut une fin de saison avec plusieurs matches décisifs, la finale de coupe d'Allemagne, la phase finale de Ligue des champions, et la Supercoupe d'Europe notamment.

Parmi les équipes battues figurent entre autres le Paris SG, le FC Barcelone, Chelsea et le Borussia Dortmund. Les deux prochains rendez-vous du Bayern sont prévus dimanche à Hoffenheim en Bundesliga et mercredi à Dortmund pour la Supercoupe d'Allemagne. Le Bayern est par ailleurs invaincu depuis le 7 décembre 2019 (défaite 2-1 à Monchengladbach).

APS

AMICAL

«Un rêve pour moi d'aller jouer en Algérie»

Le président de la Fédération française de football (FFF) Noël Le Graët, a exprimé de nouveau son désir d'organiser un match amical face à l'équipe nationale en Algérie, tout en se montrant pessimiste quant à la concrétisation du projet sous sa mandature.

"C'est un rêve pour moi d'aller jouer en Algérie. Je ne sais pas si sur la durée de mon mandat j'aurais le temps. Mais c'est une proposition que j'ai faite à plusieurs reprises aux dirigeants algériens (Fédération, ndlr)", a-t-il indiqué dans un entretien accordé au micro d'Europe 1. Les présidents des deux fédérations devaient se rencontrer à la fin de janvier dernier à Alger, pour aborder le sujet relatif à l'organisation d'un match amical entre la sélection algérienne et son homologue française, mais la réunion n'a pu avoir lieu.

"Ca fait huit ans que je suis à la Fédération, j'ai toujours souhaité aller à Alger. On n'a jamais réussi à trouver un accord. Le président de la Fédération algérienne le souhaitait", a ajouté le patron de la FFF. Pour rappel, le président de la fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi avait rencontré son homologue français, en octobre 2019 à Paris, en marge du match amical disputé par l'équipe nationale face à Colombie au stade Pierre-Mauroy à Lille (3-0). Les deux parties cherchent à organiser un match amical en Algérie, 19 ans après un premier rendez-vous disputé le 6 oc-



tobre 2001 au stade de France (défaite 4-1). Le match avait été interrompu à la 76e minute suite à un envahissement de la pelouse.

LIGUE 1 FRANÇAISE - TRANSFERTS

Le Brésilien Luis Henrique nouvelle recrue de l'O.Marseille

L'attaquant brésilien de Botafogo (Div.1 brésilienne de football) Luis Henrique (18 ans), s'est engagé pour un contrat de cinq ans avec l'Olympique de Marseille, a annoncé vendredi le club pensionnaire de la Ligue 1 française de football.

Le montant du transfert est estimé entre 10 et 12 millions d'euros selon les sources,

avec une partie pour son club formateur, Tres Passos Atlético Clube.

Capable d'évoluer à tous les postes de l'attaque, Luis Henrique devrait être la quatrième et dernière recrue de la formation phocéenne, selon Villas-Boas, sauf ventes tardives à remplacer.

Le mercato ferme le 5 octobre prochain.

Le propriétaire du club, Frank McCourt, s'est félicité dans un communiqué de l'arrivée "d'un important talent brésilien", et, "au même moment", du "lancement d'un partenariat inédit dans l'univers de la musique pour promouvoir les talents artistiques marseillais".

Au sujet de Luis Henrique, l'entraîneur portugais André

Villas-Boas l'a qualifié de "talent pur" qu'il compte polir, a-t-il expliqué jeudi en conférence de presse d'avant match OM-Metz, prévu samedi, pour la 5e journée de Ligue 1.

Cet été, le vice-champion de France a déjà engagé le milieu Pape Gueye (Le Havre) et les défenseurs Leonardo Balerdi (Dortmund, prêt) et Yuto Nagatomo (Galatasaray).

LIGA ESPAGNOLE - TRANSFERTS

Suarez (FC Barcelone) signe pour deux saisons à l'Atlético Madrid

L'attaquant international uruguayen Suarez Suarez, libéré par le FC Barcelone, a officialisé vendredi son engagement avec l'Atlético Madrid pour deux saisons, a annoncé le club pensionnaire de la Liga espagnole de football dans un communiqué.

"L'Uruguayen devient un nouveau joueur +rojiblanco+", a annoncé ce vendredi l'Atlético, qui a officialisé le transfert du joueur en provenance du FC Barcelone dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'attente de la visite médicale.

"L'attaquant uruguayen a passé ce vendredi à la première heure sa visite

médicale à la clinique de l'Université de Navarre et a ensuite signé son nouveau contrat au Wanda Metropolitano, qui le lie à notre entité pour les deux prochaines saisons", a précisé le club madrilène dans son communiqué.

La formation dirigée par l'Argentin Diego Simeone a dû déboursier 6 millions d'euros en éléments variables pour recruter Suarez.

"Avec l'arrivée de Luis Suarez, l'Atlético Madrid récupère un grand buteur avec une grande expérience de l'Europe, qui s'est toujours illustré par son engagement sur le terrain et qui est considéré

comme l'un des meilleurs au monde à son poste", ajouté l'Atlético.

Diego Simeone, confiné à cause d'un test positif au coronavirus (Covid-19), n'a pas pu souhaiter la bienvenue en personne à l'Uruguayen, qui devrait s'entraîner vendredi après-midi avec ses nouveaux coéquipiers, d'après le club.

Suarez (33 ans) pourrait signer ses débuts dimanche (15h00 algériennes) pour l'entrée en lice de l'Atlético en Liga contre le leader surprise Grenade au Wanda Metropolitano, dans le cadre de la troisième journée du championnat.

Messi critique la direction après le départ de Suarez

Le star argentine du FC Barcelone (Liga espagnole de football) Lionel Messi, a critiqué ses dirigeants sur Instagram ce vendredi dans un post d'adieux à son ami et ex-coéquipier l'attaquant uruguayen Luis Suarez, parti rejoindre l'Atlético Madrid.

"Tu méritais qu'on te dise au revoir à la hauteur de ce que tu es: l'un des joueurs les plus importants de l'histoire du club. Et pas qu'on te vires comme ils l'ont fait.

Mais en vérité, au point où en sont les choses, plus rien

ne me surprend", a écrit Messi sur Instagram. En froid avec la direction actuelle du FC Barcelone, le sextuple Ballon d'Or, d'habitude discret sur les réseaux sociaux, est sorti de son silence pour adresser une pique au très critiqué président Josep Maria Bartomeu, actuellement visé par une motion de censure.

"Je commençais à me faire à l'idée mais aujourd'hui je suis entré dans le vestiaire, et j'ai réalisé pour de vrai.

Ce sera vraiment difficile de ne plus partager mon quo-

tidien avec toi, sur les terrains comme en-dehors. Tu nous manquera énormément. Ce fut de nombreuses années, de nombreux buts, repas, dîners... Beaucoup de choses que je n'oublierai jamais, tous ces jours ensemble", a-t-il ajouté, en s'adressant à Suarez. Avant de conclure: "Je te souhaite tout le meilleur pour ce nouveau défi. Je t'aime beaucoup, je vous aime beaucoup. A bientôt l'ami", a conclu Messi. Après la déroute 8-2 contre le Bayern Munich en quart de finale de Ligue des

champions le 14 août dernier à Lisbonne, Lionel Messi a voulu rompre son contrat de manière unilatérale avec le Barça, mais a fini par se rétracter début septembre, alors que son bail arrive à son terme en juin 2021. Depuis, certains de ses amis et coéquipiers ont quitté le club: Ivan Rakitic (Séville FC), Arturo Vidal (Inter Milan) et Luis Suarez, notamment, qui a atterri ce vendredi à Madrid pour passer son examen médical et signer son contrat avec l'Atlético, selon les médias locaux.

Zidane refuse de répondre à Bale

Prêté pour la saison du côté de Tottenham, Gareth Bale (31 ans) a expliqué n'avoir "aucun regret" suite à son départ du Real Madrid. Alors que beaucoup considèrent cette déclaration comme une nouvelle provocation, l'entraîneur de la Maison Blanche, Zinedine Zidane, a rapidement mis fin à la polémique. "Je ne vais pas répondre sur ce qu'a dit Gareth. On lui souhaite le meilleur pour le futur et c'est tout. On est ici, concentrés sur ce qu'on fait et c'est tout", a lâché le coach français devant les journalistes.



SMALLING DANS L'INCERTITUDE

Revenu de son prêt à l'AS Roma la saison dernière, Chris Smalling est toujours joueur de Manchester United à ce jour. Le défenseur international s'entraîne à part du groupe dirigé par Ole-Gunnar Solskjaer.

Interrogé en conférence de presse sur la situation de Chris Smalling, Ole-Gunnar Solskjaer s'est montré évasif.

Le manager de Manchester United laisse planer l'incertitude sur l'avenir du défenseur anglais : « Différentes choses doivent alors se produire. Voyons s'il y a ce changement. Voyons ce qui arrive à Chris lorsque la fenêtre de transfert se ferme » a déclaré le technicien norvégien sur la BBC.

Relancé sur le mercato d'une manière générale, Solskjaer s'est sur ce sujet montré également évasif : « De nouvelles recrues ? J'ai confiance dans mes joueurs actuels. Dans le football, je ne peux pas trop prévoir. Je me concentre uniquement sur le jeu. Nous avons besoin de trois points samedi, puis nous pourrions reparler de ça » a-t-il ajouté.

SANCHO UNE NOUVELLE OFFRE DE MAN UNITED

La direction de Manchester United ne lâcherait pas l'affaire pour Jadon Sancho. Le club anglais serait prêt à poser sur la table une nouvelle proposition pour le milieu de terrain anglais du Borussia Dortmund.

Les Red Devils auraient l'intention de déboursier 90 millions de livres, soit près de 100 millions d'euros, pour le footballeur de 20 ans d'après les informations du Daily Mirror. Dans le détail, la formation mancunienne proposerait 75 millions de livres plus des bonus de 15 millions de livres aux Borussia. Le média anglais précise que Manchester United devrait soumettre cette offre la semaine prochaine, sans possibilité d'une négociation avec le pensionnaire du Signal Iduna Park.

Par la voix de son directeur du département des joueurs sous licence Sebastian Kehl, le Borussia Dortmund a confirmé son envie de conserver le Londonien, sous contrat jusqu'en juin 2023 et apparu à deux reprises depuis le début de la saison 2020-2021.

Le Milan AC à fond sur Aurier !

Alors que son temps de jeu risque d'être plus limité depuis l'arrivée de Matt Doherty, Serge Aurier pourrait quitter Tottenham cet été. L'ancien Parisien aurait tapé dans l'oeil de l'AC Milan. Titulaire la saison passée, Serge Aurier pourrait bien vivre ses derniers moments à Tottenham. Arrivé en 2017 en provenance du PSG, le défenseur international ivoirien ne semble pas avoir convaincu José Mourinho, arrivé l'hiver dernier. Le technicien portugais a en effet choisi de recruter un nouveau latéral droit cet été, en la personne de Matt Doherty, l'international irlandais, qui évoluait sous les couleurs de Wolverhampton, a immédiatement pris la place d'Aurier, relégué sur le banc depuis le début de la saison. D'ailleurs, selon les informations de RMC Sport, le défenseur de 27 ans pourrait bien rebondir en Italie, du côté de l'AC Milan. Le latéral des Spurs plairait beaucoup aux dirigeants du club lombard, qui se seraient entretenus avec leurs homologues londoniens ce mercredi à Milan. Toujours selon RMC, les Rossoneri souhaiteraient s'attacher les services de l'international ivoirien de manière définitive.



INTER : CANDREVA À LA SAMPDORIA

La Sampdoria est le nouveau club d'Antonio Candreva, qui part donc de l'Inter. Antonio Candreva s'est engagé ce vendredi en faveur de la Sampdoria et continuera donc sa carrière en Serie A. Le joueur âgé de 33 ans a été prêté par l'Inter Milan une saison avec obligation d'achat. Après la levée de cette option d'achat, il aura un contrat jusqu'en 2024.

MANCHESTER CITY SUR RUBEN DIAS ?

Malgré l'arrivée de Nathan Aké pour 45 millions d'euros en provenance de Bournemouth, Pep Guardiola recherche toujours un défenseur central

supplémentaire pour compléter son effectif. Les Citizens apprécieraient particulièrement le profil de Ruben Dias, 23 ans, et auraient même entamé des discussions avec les dirigeants du Benfica, rapporte Sky Sports. En cas d'accord, Nicolas Otamendi serait pressenti pour faire le chemin inverse. Ruben Dias est sous contrat avec le club lisboète jusqu'en juin 2024.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

